

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE
DU SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT,
EMPLOI ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

RAPPORT DE LA REVUE SECTORIELLE

*SECTEUR INDUSTRIE, COMMERCE, ARTISANAT, EMPLOI
ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE*

**ANNEE
2020**

Mai 2021

SOMMAIRE

Liste des tableaux	5
Introduction	6
1. Bilan du secteur	8
1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement du secteur	8
1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur.....	14
1.2.1 Développement Industriel, Commerce et Promotion des Investissements	14
1.2.1.1 Développement Industriel	15
1.2.1.2 Commerce	16
1.2.1.3. Promotion des Investissements	17
1.2.2 Artisanat et Tourisme.....	18
1.2.2.1 Artisanat.....	18
1.2.2.2 Tourisme.....	18
1.2.3 Emploi et Formation Professionnelle	19
1.2.3.1. Emploi.....	19
1.2.3.2. Formation professionnelle.....	20
2. Evolution des indicateurs	21
2.1. Développement Industriel	21
2.2. Commerce	22
2.3. Promotion des Investissements	24
2.4. Artisanat.....	25
2.5. Tourisme	26
2.6. Emploi.....	27
2.7. Formation professionnelle.....	29
2.8. Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2019-2023).....	29
3. Etat de l'exécution budgétaire	31
3.1 Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements	31
3.2 Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme (Composante artisanat –Tourisme)	36
3.3 Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	38
3.4 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur	42
4. Problèmes et contraintes	42
5. Perspectives	43
6. Recommandations	46
6.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2019.....	46
6.2 Recommandations de la revue sectorielle 2020	47
Conclusion	48

Sigles et abréviations

AMAM	Agence Malienne de la Métrologie
AMANORM	Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Mali
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APEX-Mali	Agence pour la Promotion des Exportations du Mali
API-MALI	Agence pour la Promotion des Investissements au Mali
APSFDMali	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Mali
APTM	Agence de Promotion Touristique au Mali
AZI	Agence pour l'Aménagement des Zones Industrielles
BRMN	Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAAGM	Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés
CADD	Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration
CATI	Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDA	Centre pour le Développement du Secteur Agroalimentaire
CDAT	Centre de Développement de l'Artisanat Textile
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAPI	Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle
CFP/IFP	Centre de Formation Professionnelle/Institut de Formation Professionnelle
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
CTRCA	Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGCC	Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence
DNA	Direction Nationale de l'Artisanat
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNI	Direction Nationale de l'Industrie
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNTH	Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie
DPPD-PAP	Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et des Projets Annuels de Performance
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FARE	Fonds Auto Renouvelable pour l'Emploi
FARM	Financement Agricole et Rurale au Mali
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIDAK	Foire Internationale de Dakar
FIER	Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entreprenariat des jeunes Ruraux
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IAT	Inspection de l'Artisanat et du Tourisme
ICAEPPI	Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi, et Promotion de l'investissement Privé
INSTAT	Institut National de la Statistique
MCAT	Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme
MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

MEREF-SFD	Mécanisme de Refinancement des Système Financiers Décentralisés
MICPI	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements
MPME	Micros, Petites et Moyennes Entreprises
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAD-PME	Projet d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises
PAP	Projet Annuel de Performance
PFIP	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle (MLI/022)
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMR	Programme de Microfinance Rurale
PNDMF	Politique Nationale de Développement de la Microfinance
PNPI	Politique Nationale de Promotion des Investissements du Mali
PP	Projets/Programmes
PRMN	Programme de Restructuration et Mise à Niveau
PROCEJ	Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes
PRODEFPE	Programme Décennal de Développement et de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PRODEVIM.	Programme de Développement à l'Exportation de la Viande du Mali
PROFAC	Projet de Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail
PTF	Partenaire Technique et Financier
RNP	Répertoire National des Projets
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SICAEPIP	Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
SIRA	Système d'Information Régionale sur l'Artisanat
SLE	Schéma de Libéralisation des Echanges
SNDPI	Stratégie Nationale pour le Développement de la Propriété Intellectuelle
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UMOCI	Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2018 à 2020	21
Tableau 2 : Evolution des indicateurs du commerce et de la concurrence de 2018 à 2020	22
Tableau 3 : Evolution des indicateurs de la promotion de l'investissement et du secteur privé de 2014 à 2020.....	24
Tableau 4 : Evolution des indicateurs de promotion de la microfinance de 2018 à 2020.....	24
Tableau 5 : Evolution des indicateurs de l'artisanat de 2018 à 2020	25
Tableau 6 : Evolution des indicateurs du tourisme de 2018 à 2020.....	26
Tableau 7: Répartition des emplois créés par le secteur privé, par branche d'activités, type de contrat et par sexe en 2020	27
Tableau 8: Répartition des emplois créés par Ministère/Institution selon le sexe en 2020.....	28
Tableau 9 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail de 2018 à 2020	28
Tableau 10 : Evolution des Indicateurs de la formation professionnelle de 2018 à 2020	29
Tableau 11 : Indicateurs du secteur dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2019-2023) ..	29
Tableau 12 : Dotations budgétaires du MICPI par programme au titre de l'année 2020 (Montant en milliers de FCFA).....	31
Tableau 13 : Prévisions budgétaires du MICPI par programme de 2021 à 2023 (Montant en milliers de FCFA)	32
Tableau 14 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MICPI (Montant en millions de FCFA)	32
Tableau 15 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2020 du MICPI (Montant en millions de FCFA)	35
Tableau 16 : Dotations budgétaires du MCAT par programme au titre de l'année 2020 (Montant en milliers de FCFA).....	36
Tableau 17 : Prévisions budgétaires du MCAT de 2021 à 2023 (Montant en milliers de FCFA).....	36
Tableau 18 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes au titre de l'année 2020 du MCAT (Montant en millions de FCFA).....	36
Tableau 19 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2020 du MAT (Montant en millions de FCFA)	38
Tableau 20 : Dotations budgétaires du MEFP par programme au titre de l'année 2020 (Montant en milliers de FCFA).....	38
Tableau 21 : Prévisions budgétaires du MEFP de 2021 à 2023 (Montant en milliers de FCFA)	39
Tableau 22 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MEFP au 31 décembre 2020 (Montant en millions de FCFA)	39
Tableau 23 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2020 du MEFP (Montant en millions de FCFA)	41
Tableau 24 : Récapitulatif de l'état d'exécution budgétaire des projets du secteur en 2020 (Montant en millions de FCFA)	42
Tableau 25 : Rappel des recommandations issues de la revue sectorielle 2019	46
Tableau 26 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2019 ...	46
Tableau 27 : Recommandations de la revue sectorielle 2020	47

Introduction

Dans le but de réduire la pauvreté qui est devenue une préoccupation majeure des gouvernements des pays en développement et de leurs partenaires, le Mali s'est engagé à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable adopté en 2015.

Pour respecter cet engagement, les autorités, en accord avec les PTF, sur la base d'une analyse pertinente des différents documents de planification stratégique existants, ont élaboré un cadre unique de référence à moyen-terme pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement et la promotion du développement durable au Mali : Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) après le CREDD (2016-2018).

La vision du CREDD (2019-2023) est : « Un Mali bien gouverné, où le vivre ensemble harmonieux des différentes composantes de la société est restauré, la paix consolidée et la sécurité collective et individuelle assurée dans l'unité, la cohésion et la diversité, où le processus de création de richesse est inclusif et respectueux de l'environnement et où le capital humain est valorisé au bénéfice notamment des jeunes et des femmes », en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 et dans la vision du document cadre de l'Agenda 2063 : « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène internationale ».

Le CREDD (2019-2023) précise comment les départements sectoriels contribuent à la mise en œuvre et au suivi évaluation des objectifs spécifiques fixés et les lignes directrices transversales.

Le secteur contribue à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers ses objectifs globaux :

- 3.1: « Créer un environnement favorable à la diversification de l'économie et à une croissance forte et inclusive » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.1.2 : « Promouvoir le secteur privé et améliorer le climat des affaires » ;
- 3.3: « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.2 : « Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur » et l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».
- 3.5 : « Développer et améliorer l'efficacité des secteurs d'appui à la production » à travers l'objectif spécifique 3.5.4 : « Accroître la contribution du secteur financier à la croissance économique à travers une meilleure inclusion financière ».

Il contribue également à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 5 du CREDD (2019-2023) : «Développement du Capital Humain» à travers son objectif global 5.2 : « Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel» et particulièrement à travers l'objectif spécifique 5.2.1 : «Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants».

La revue de l'année 2020, seconde année de mise en œuvre du CREDD 2019-2023 se tient dans un contexte marqué par la pandémie liée à la COVID, les grèves dans le secteur de l'éducation et les contestations en rapport aux élections législatives de 2020 avec des manifestations de rue massives et

récurrentes organisées par la société civile ayant conduit à la démission du Président de la République, le 18 août 2020.

Le présent rapport de la revue sectorielle a été élaboré conformément au canevas standard des revues sectorielles.

La revue a pour objectif de faire le bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies au 31 décembre 2020 ; faire l'état de l'exécution budgétaire ; renseigner les indicateurs sectoriels et particulièrement ceux inscrits dans la matrice d'évaluation du CREDD ; identifier les problèmes et contraintes et étudier ses perspectives. Pour ce faire, les différents acteurs concernés, à savoir l'Etat et ses démembrements, ainsi que les organisations professionnelles concernées, la Société civile et les PTF ont été impliqués.

Le rapport comporte six (6) parties :

- le bilan du secteur en termes de mise en œuvre des politiques et stratégies ;
- l'état d'exécution budgétaire ;
- les indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre des mesures de performance du CREDD (2019-2023) ;
- les problèmes et contraintes dans la mise en œuvre des politiques et stratégies dans l'exécution du budget et dans le fonctionnement du cadre partenarial ;
- les perspectives sur les trois (3) prochaines années ;
- les recommandations.

La méthodologie d'élaboration consiste à mettre en place une commission de travail composée des cadres de la CPS et des personnes ressources ; faire la revue documentaire ; collecter les informations complémentaires auprès des parties prenantes impliquées et analyser des données secondaires.

Pour une meilleure compréhension du document de la revue et afin d'éviter les interprétations pouvant entraîner des confusions, les concepts utilisés dans le présent rapport sont définis de la manière suivante :

- **financement acquis** : montant du financement extérieur et contrepartie nationale figurant dans les documents des accords ou conventions déjà signés ou montant inscrit dans les documents budgétaires officiels successifs de l'Etat (Loi des finances) pour les projets exclusivement sur financement intérieur ;
- **décaissement** : ressources financières liquidées ;
- **taux de décaissement** : rapport entre les dépenses effectuées au titre du projet, depuis son démarrage jusqu'au 31/12/2020 et le financement acquis ;
- **projets en exécution** : projets ayant réalisé au moins un premier décaissement sur leurs financements acquis (intérieur et/ou extérieur) ;
- **projets en préparation** : Il s'agit des projets financés n'ayant pas encore effectué de décaissement.

1. Bilan du secteur

1.1 Rappel des politiques et stratégies de développement du secteur

1.1.1 Politique de Développement Industriel

Le Gouvernement a adopté en mars 2010 le document de la Politique de Développement Industriel (PDI) avec son plan opérationnel pour la période 2010-2012. L'objectif général de cette politique est d'atteindre un développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois, permettant au secteur secondaire d'atteindre une contribution à la formation du PIB de 20% en 2012 et 42% en 2025.

Le premier plan opérationnel 2010-2012 de la Politique de Développement Industriel (PDI) a été évalué en 2014 et un deuxième plan d'actions 2015-2017 prenant en compte les insuffisances du premier a été élaboré. Le rapport de l'évaluation du plan d'actions 2015-2017 et le document projet d'actualisation de Politique de Développement Industriel assorti d'un Plan d'actions 2020-2024 sont validés.

1.1.2 Politique Nationale de la Qualité

La Politique Nationale de la Qualité et son Plan d'Actions 2015-2017 ont été adoptés en Conseil des ministres, le 10 juin 2015.

Son objectif général est d'établir un cadre pour le développement et le fonctionnement d'une Infrastructure Nationale de la Qualité pertinente, efficace et efficiente afin de faciliter l'intégration du Mali dans le commerce régional et international, protéger le consommateur et l'environnement et promouvoir un développement économique durable.

Pour réaliser cet objectif général, quatre (04) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) renforcer le cadre institutionnel, réglementaire et juridique ; (ii) assurer la conformité aux normes ; (iii) renforcer les capacités des structures d'accompagnement et d'appui à la promotion de la qualité ; (iv) promouvoir le partenariat public privé dans le financement de l'Infrastructure Nationale de la Qualité.

1.1.3 Politique Nationale de Développement du Commerce

La Politique Nationale de Développement du Commerce et son Plan d'Actions 2018-2022 ont été adoptés en Conseil des ministres, le 05 octobre 2018.

Son objectif général est de créer un environnement propice au développement du commerce en vue de sa contribution à la croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté.

Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir (i) améliorer la gouvernance du commerce en vue de créer un cadre favorable à l'exercice des activités commerciales ; (ii) organiser et renforcer les capacités des acteurs en vue d'assurer leur participation aux activités commerciales nationales, sous régionales, régionales et internationales ; (iii) développer les chaînes de valeur à potentiel de compétitivité.

1.1.4 Politique Nationale de Développement du secteur de l'Artisanat

Le document de Politique de Développement de l'Artisanat au Mali et son plan d'Actions 2009-2013, adopté par le Conseil des ministres du 24 mars 2010, a pour objectif général de promouvoir le développement du secteur de l'Artisanat par l'exploitation de ses potentialités, en vue de créer des emplois durables et d'accroître les revenus afin de contribuer à la réduction de la pauvreté.

Cinq axes stratégiques ont été définis pour la mise en œuvre de la politique, à savoir : (i) le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur ; (ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des artisans ; (iii) la mise en place de systèmes de financement ; (iv) l'amélioration de l'accès aux marchés et (v) le renforcement du système d'information et des mécanismes d'aide à la décision.

Le premier plan d'actions 2009-2013 a fait l'objet d'une évaluation en 2014. Un deuxième plan d'actions 2014-2018 a été adopté par le Conseil des ministres, le 18 mars 2015.

1.1.5 Politique Nationale de l'Emploi

La Politique Nationale de l'Emploi et son plan d'actions (2015-2017) ont été adoptés, le 18 mars 2015 en Conseil des ministres. Son objectif général est de contribuer à l'accroissement des opportunités d'emplois décents. Ils intègrent les orientations nationales en matière de développement de richesses stimulé par une croissance économique équilibrée d'ici l'horizon 2018, porteuse de création d'emplois massifs et durables, en faveur notamment des jeunes et des femmes dans tous les secteurs d'activités.

Pour réaliser cet objectif général, quatre (04) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales, notamment pour prendre en considération l'emploi dans les politiques transversales (macroéconomique, fiscale, commerciale, investissement) et les politiques de développement sectoriel (développement rural, industrie, artisanat, commerce, etc.) ; (ii) renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micro et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour etc.) ; (iii) améliorer l'employabilité et l'offre de formation professionnelle et technique ; (iv) améliorer la gouvernance du marché de l'emploi.

1.1.6 Politique Nationale de la Formation Professionnelle

La Politique Nationale de la Formation Professionnelle a été adoptée par le Conseil des ministres en sa session du 29 juillet 2009. Son objectif général est de développer les ressources humaines pour la productivité et la compétitivité par la formation des acteurs des secteurs productifs, des agents des services de l'Etat et des Collectivités Territoriales, et par l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

Pour réaliser cet objectif général, sept (07) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) tendre vers l'adéquation formation/emploi; (ii) améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises et des services ; (iii) améliorer les compétences des acteurs des secteurs productifs ; (iv) satisfaire les besoins du marché du travail en main-d'œuvre qualifiée ; (v) favoriser l'insertion professionnelle des acteurs en milieu rural et urbain ; (vi) assurer la formation permanente (tout au long de la vie) de la communauté ; (vii) consolider et développer la formation professionnelle par apprentissage.

La mise en œuvre de la Politique Nationale de Formation Professionnelle se réalise à travers le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) dont le premier plan d'actions a été adopté en 2014. Un second plan d'actions 2015-2017 du PRODEFPE permettra de former plus de 300 000 jeunes et femmes dans 50 filières porteuses à travers trois types de formations retenus : la formation initiale professionnelle, la formation qualifiante et la formation continue.

1.1.7 Politique Nationale de Promotion des Investissements au Mali

La Politique nationale de Promotion des Investissements du Mali (PNPI) et son Plan d'actions 2017-2019 sont approuvés par le Décret N°2017-0197/P-RM du 06 mars 2017. L'objectif général de la PNPI est de promouvoir et susciter d'avantage l'investissement privé étranger et national pour une croissance inclusive et durable intégrant toutes les régions du pays. Ceci doit à terme contribuer à l'amélioration significative du bien-être socio-économique des populations ainsi qu'à l'émergence économique du Mali.

Les six (6) objectifs spécifiques de la PNPI sont les suivants : (i) promouvoir les investissements dans les secteurs porteurs, ainsi que dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ; (ii) renforcer les institutions chargées de la promotion des investissements et développer une meilleure synergie entre ces institutions et les départements sectoriels ; (iii) intégrer la dimension régionale dans la promotion des investissements ; (iv) promouvoir davantage le développement des investissements nationaux ; (v) utiliser le Partenariat Public-Privé pour favoriser l'investissement dans certains secteurs ; (vi) mettre en œuvre, lorsqu'elles sont pertinentes, les meilleures pratiques en matière de promotion des investissements dans le Monde.

1.1.8 Politique Nationale de Développement de la Microfinance

Trois plans d'actions de développement de la microfinance ont été adoptés successivement sur les périodes 1999-2002, 2005-2008 et 2008-2012. La stratégie nationale de développement de la microfinance et son plan d'actions 2008-2012 ont été adoptés en 2008.

Après l'évaluation de cette stratégie, les acteurs du secteur ont recommandé d'élaborer le document de la Politique Nationale de Développement de la microfinance et le Plan d'actions 2016-2020, qui ont été adoptés le 29 juin 2016 par le Conseil des Ministres et approuvée par le Décret N°2016-0498/P-RM du 07 juillet 2016. L'objectif général de la politique est d'accroître l'inclusion financière et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres.

Pour réaliser cet objectif général, trois (03) objectifs spécifiques ont été retenus, à savoir : (i) assainir le secteur et professionnaliser les SFD ; (ii) protéger les intérêts des clients et adapter l'offre à la demande des populations ; (iii) améliorer le cadre institutionnel du dispositif en charge de l'encadrement du secteur (CCS/SFD, CPA/SFD, APSFD-MALI).

L'évaluation finale du plan d'actions 2016-2020 de la politique Nationale de Développement de la Microfinance et l'Elaboration du plan d'actions 2021-2025 est prévu pour second semestre de 2021.

Les plans d'actions sectoriels : banque, microfinance, assurance, Opérateurs de Téléphonie Mobile (OTM), etc. concourent à réaliser les actions majeures de la stratégie nationale d'inclusion financière.

1.1.9 Stratégie pour le Développement du Secteur Agroalimentaire

La Stratégie pour le Développement du secteur Agroalimentaire a été adoptée par le Gouvernement en juillet 2011. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de Développement Industriel et vise comme objectif global de contribuer à l'augmentation de la richesse nationale et d'assurer la sécurité alimentaire.

La stratégie pour le développement du secteur agroalimentaire est mise en œuvre à travers son plan d'action (2012-2021).

L'évaluation du plan d'action (2012-2021) de la stratégie pour le développement du secteur agroalimentaire n'est pas prévue en 2021.

1.1.10 Stratégie Nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle

La Stratégie nationale de Développement de la Propriété Intellectuelle au Mali et son plan d'actions 2015-2019 ont été adoptés par le Conseil des ministres, le 26 novembre 2014.

Ladite stratégie reconnaît que l'innovation, la connaissance, le savoir-faire, la créativité, la science et la technologie sont au cœur du développement et de la richesse et que ces facteurs sont indispensables pour le développement économique, social et culturel.

Elle s'est fixée comme objectif global de promouvoir la création d'un cadre favorable à la protection et à la promotion de la propriété intellectuelle, voire à une utilisation stratégique du système de la propriété intellectuelle.

Elle s'articule autour de quatre (4) axes stratégiques qui sont :

- le renforcement du cadre juridique et institutionnel ;
- le renforcement des capacités humaines, matérielles et financières des structures en charge de la gestion et de la promotion de la propriété intellectuelle ;
- le renforcement des capacités d'innovation technique des utilisateurs potentiels du système de la propriété intellectuelle et ;
- la promotion de l'utilisation du système de la propriété intellectuelle.

1.1.11 Stratégie de Développement du Tourisme

La Stratégie de Développement du Tourisme du Mali adoptée en 2010 a pour objectif d'accroître les dépenses touristiques au Mali par l'augmentation du nombre d'arrivées internationales et par l'augmentation du poids relatif des segments de clientèle les plus rémunérateurs.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) développer l'offre hôtelière ; (ii) préserver et restaurer des sites touristiques ; (iii) diversifier le produit touristique malien ; (iv) améliorer la mobilité des visiteurs dans le pays ; (v) faire connaître et apprécier le produit touristique malien sur les marchés émetteurs ; (vi) faire du Mali, un centre d'accueil des réunions et congrès africains et internationaux ; (vii) améliorer le système d'analyse et d'information de l'activité touristique ; (viii) augmenter les capacités financières de l'administration nationale du tourisme ; (ix) améliorer le cadre organisationnel du tourisme ; (x) améliorer les compétences des acteurs du tourisme et (xi) développer le partenariat entre le secteur public, le secteur privé, la société civile et les organisations communautaires.

1.1.12 Stratégie Sectorielle de Développement de la Gomme arabique

La Stratégie Sectorielle de Développement de la Gomme arabique et son plan d'actions 2011-2016 ont été validées le 11 novembre 2010. Elle a été conçue pour améliorer la performance commerciale du secteur de la gomme arabique, pour définir les activités grâce à un cadre de mise en œuvre, pour fournir des mesures de progrès permettant d'apprécier l'évolution de la stratégie et pour répertorier les ressources nécessaires à la bonne exécution des activités.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) assurer la préservation du potentiel forestier de la gomme ; (ii) favoriser le développement de l'interprofession de la filière ; (iii) améliorer l'accès aux informations des marchés internationaux et la promotion des produits ; (iv) augmenter le volume de production tout en préservant la qualité du produit et de son emballage ; (v) développer les capacités de stockage et de transport et (vi) renforcer le cadre de financement des acteurs de la filière.

1.1.13 Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Sésame

La Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Sésame a été validé en 2006. Elle a été conçue pour améliorer la performance commerciale du secteur du sésame, pour définir les activités grâce à un cadre de mise en œuvre, pour fournir des mesures de progrès permettant d'apprécier l'évolution de la stratégie et pour répertorier les ressources nécessaires à la bonne exécution des activités.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) organiser et bien structurer la filière ; (ii) informer les acteurs et promouvoir les facteurs clés pour l'accès aux marchés internationaux ; (iii) produire de la qualité et accroître la valeur ajoutée des produits exportables ; (iv) améliorer le conditionnement des produits, les infrastructures de stockage et la logistique de transport ; (v) faciliter l'accès au financement des acteurs de la filière et améliorer les services rendus par les intervenants ; (vi) assurer la préservation du potentiel forestier du sésame.

1.1.14 Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Karité

La Stratégie Sectorielle de Développement de la Filière Karité et son plan d'action 2012-2017 ont été, validés le 11 mars 2011. Elle a été conçue pour améliorer la performance commerciale du secteur du karité, pour définir les activités grâce à un cadre de mise en œuvre, pour fournir des mesures de progrès permettant d'apprécier l'évolution de la stratégie et pour répertorier les ressources nécessaires à la bonne exécution des activités.

Ses objectifs spécifiques sont : (i) organiser et bien structurer la filière ; (ii) informer les acteurs et promouvoir les facteurs clés pour l'accès aux marchés internationaux ; (iii) produire de la qualité et accroître la valeur ajoutée des produits exportables ; (iv) améliorer le conditionnement des produits, les infrastructures de stockage et la logistique de transport ; (v) faciliter l'accès au financement des acteurs de la filière et améliorer les services rendus par les intervenants ; (vi) assurer la préservation du potentiel forestier du karité.

1.1.15 Loi d'Orientation du Secteur Privé

La Loi d'Orientation du Secteur Privé a été adoptée par l'Assemblée Nationale suivant la loi N°2011-088 du 30 décembre 2011. Le Secrétariat Technique Permanent du Conseil Supérieur du Secteur Privé est opérationnel depuis 2014.

Les orientations stratégiques de la loi d'orientation du secteur privé sont : (i) instaurer un environnement des affaires plus propice au développement des activités économiques sociales et culturelles, plus particulièrement dans les filières prioritaires ; (ii) œuvrer à l'émergence de grappes industrielles compétitives, bâties sur des filières porteuses d'avantages compétitifs pour le Mali ; (iii) développer des entreprises nationales capables d'être compétitives et de créer de la richesse dans les filières cibles, notamment les petites et moyennes industries ; (iv) valoriser la production nationale par l'orientation de la consommation intérieure vers cette production et (v) favoriser la migration rapide du secteur informel vers le secteur moderne structuré.

Initié pour être un document de planification fédérateur de l'ensemble des actions en faveur du secteur privé, le PAD-PME est l'émanation du programme pluriannuel pour le développement du secteur privé instauré par la Loi d'orientation du secteur privé. Il a été élaboré et attend d'être validé par le Conseil des Ministres décret n°2019-0527/P-RM du 23 juillet 2019.

1.1.16 Loi portant Code des investissements

Le nouveau code des investissements a été adopté suivant la loi n°2012-016 du 27 février 2012. Son objectif est de promouvoir les investissements au Mali grâce à : (i) la mobilisation de l'épargne nationale

et l'attraction des capitaux étrangers ; (ii) la création des emplois, la formation des cadres et d'une main-d'œuvre qualifiée ; (iii) la valorisation des matières premières locales ; (iv) la promotion des exportations ; (v) la création, l'extension, la diversification, la modernisation des infrastructures industrielles et agro-sylvo-pastorales, de prestations de services et de l'artisanat et (vi) l'incitation à investir dans les industries exportatrices et dans les secteurs économiques valorisant les matières premières et autres produits locaux.

1.1.17 Programme de développement à l'exportation de la viande du Mali

Le Programme de développement à l'exportation de la viande du Mali et son Plan d'Actions 2018-2022 ont été adoptés en Conseil des ministres le 05 octobre 2018.

Le programme de développement à l'exportation de la viande du Mali a pour objectifs : (i) appuyer l'organisation des éleveurs de bétail ; (ii) appuyer l'amélioration de la santé et de la production du bétail ; (iii) appuyer la transformation du bétail en viande et sa commercialisation ; (iv) appuyer l'apprentissage et le perfectionnement du personnel au développement de l'exportation de la viande au Mali ; (v) appuyer l'opérationnalisation du programme de développement à l'exportation de la viande du Mali.

1.1.18 Plan Stratégique et Opérationnel des réformes du climat des affaires

Le Projet du Plan Stratégique et Opérationnel (PSO) de 2016 à 2018 des Réformes du Climat des Affaires a été validé en atelier le 02 octobre 2015 puis adopté par le Comité Mixte des Réformes du Climat des Affaires en sa 13^{ème} session tenue, le 31 décembre 2015. Son objectif global est d'assurer l'amélioration continue de l'environnement des affaires par l'amélioration du rang du Mali dans le classement de « Doing Business » et du niveau d'autres indicateurs de performance du climat des affaires. Il s'agit spécifiquement de faire du Mali un espace favorable à l'investissement et à la promotion de l'entrepreneuriat.

Un plan d'actions des réformes 2020 est en cours d'exécution. Il est l'émanation du PSO 2016 – 2018 qui devrait être évalué et actualisé depuis 2019.

Avec le nouveau Programme d'Appui à la Gouvernance Economique, à la Résilience et au Développement Economique (PAGEDD) l'évaluation du PSO 2016 - 2018 et l'élaboration d'un nouveau Plan Stratégique Opérationnel des réformes sont retenues parmi les activités du Plan de Travail Annuel 2021. Les TDR de référence ont été déjà envoyés pour pris en charge au PNUD.

Depuis 2009 le comité mixte de suivi des réformes Etat/ Secteur privé a été créé. (Textes de création de la CTRCA\Décret N°09-127 portant création du comité mixte. Ce comité dispose d'une Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires (CTRCA). Dans le cadre de l'exécution de ses missions de suivi, de coordination de la mise en œuvre des actions de réformes du climat des affaires a organisé 14 sessions du comité mixte et 7 sessions du comité interministériel dont la dernière session a été tenue le 18 mars 2021. Pour plus d'informations sur les résultats des actions de suivi des réformes, visitez notre site internet : www.ctrca.gouv.ml.

1.1.19 Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles « Phase de Relance 2017-2019 »

Le Programme vise à relancer le secteur industriel à travers l'amélioration de ses performances institutionnelles, techniques, économiques et financières.

De façon spécifique, il s'agit de mettre en œuvre des actions de restructuration et de mise à niveau des entreprises et des services d'appui à l'industrie à travers le renforcement de capacités institutionnelles, techniques, économiques et financières en vue d'améliorer leur position compétitive sur les marchés sous régional, régional et mondial.

La mise en œuvre du Programme se fait à travers trois (3) principales composantes : (i) renforcement des capacités institutionnelles, (ii) restructuration et mise à niveau des entreprises industrielles, (iii) renforcement des capacités des services d'appui à l'industrie.

Le Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles (BRMN) a pour mission de promouvoir la compétitivité des entreprises industrielles à travers la mise en œuvre des programmes de restructuration et de mise à niveau. Il est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Le BRMN a été créé par l'Ordonnance **N°2012-019/P-RM du 19 mars 2012 portant création du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles, ratifiée par la Loi n°2013-022/ du 25 juin 2013.**

Le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles « Phase de Relance 2017-2019 » est exécuté par le Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles (BRMN).

Le cadre de mesure de performance de l'EP est bâti autour de l'objectif spécifique « *Assurer la mise en œuvre du Programme de restructuration et de mise à niveau « phase de relance 2017-2019 »* » qui contribue à la résolution des problèmes relatifs à la Restructuration et la Mise à Niveau des Entreprises Industrielles, conformément au Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) qui précise l'engagement du Gouvernement du Mali à mettre en œuvre le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises industrielles au niveau de son Domaine prioritaire 17.

Pour rappel en 2020, les activités essentielles à réaliser du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles en rapport aux objectifs et indicateurs consistaient à :

- renforcer les capacités des ressources humaines ;
- sensibiliser les entreprises industrielles et les services et structures d'appui à l'industrie à la démarche de restructuration et de mise à niveau ;
- réaliser des pré-diagnostics d'entreprises ;
- faire réaliser des diagnostics stratégiques de certaines entreprises assortis des plans de restructuration et de mise à niveau à mettre en œuvre ;
- renforcer les capacités des services et structures d'appui à l'industrie ;
- assurer le suivi/évaluation des actions de restructuration et de mise à niveau.

L'évaluation de cette phase est en cours (depuis le 14 juin 2021) à élaborer un nouveau programme « phase de Relance II 2022-2024 » sur le budget exercice 2021 du BRMN.

1.2 Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur

1.2.1 Développement Industriel, Commerce et Promotion des Investissements

Les activités réalisées au cours de l'année 2020 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions des politiques, stratégies, programmes et projets de développement industriel, de la promotion intérieur et extérieur et la promotion des investissements privés.

Elles contribuent à la réalisation des missions du département ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3: « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.2 : « Développer des industries basées sur le potentiel des chaînes de valeur ».

Elles contribuent aussi à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3 : « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».

1.2.1.1 Développement Industriel

Dans le domaine du développement industriel, les réalisations portent entre autres sur : (i) le suivi de trois cent quatre-vingt-dix-huit (**398**) entreprises industrielles ; (ii) le suivi de soixante-treize (73) projets industriels et la réalisation de quinze (15) projets industriels pour un investissement total de 10,07 milliards de FCFA et quatre cent quarante-cinq (445) emplois créés; (iii) le contrôle des engagements de 45 entreprises agréées au Code des Investissements ; (iv) l'agrément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO de quinze (**15**) produits industriels de quatre (**04**) entreprises (Société Aminata KONATE (**06** produits), Arica Chips (01 produit), INTRPLAST Mali (02 produits) et Société Bandiougou DOUMBIA (06 produits)) ; (v) l'émission de sept cent quarante-deux (742) certificats d'origine délivrés dans le cadre de l'exportation des produits industriels agréés dans l'espace communautaire (UEMOA, CEDEAO) pour une valeur de 26,3 milliards de F CFA en 2020, contre cinq cent quatre-vingt-seize (596) certificats d'origine et une valeur totale de 26,6 milliards de F CFA en 2019, soit une baisse de 11,15%. La baisse de la valeur des exportations s'expliquerait par un ralentissement ou l'arrêt de la production consécutive à une rupture des approvisionnements en matières premières suite la fermeture des frontières et l'instauration du couvre-feu : une diminution de la demande d'engrais qui représentait 70% des exportations selon le certificat d'origine UEMOA CEDEAO.

Le CERFITEX, au cours de l'année 2020 a réalisé l'étude et la conception du projet d'aménagement de la voie principale, des travaux de rénovation des bâtiments HB2 et HC2 ; et la construction de quatre 04 salles de classe.

Dans le domaine de la normalisation et la promotion de la qualité, on note l'élaboration de cinq (05) avant-projets de Normes maliennes et six (06) avant-projets d'Arrêtés interministériels portant application obligatoire des Normes maliennes sur les Armatures pour Béton Armés, les Ciments Courants et les Huiles Alimentaires.

La promotion de la création d'un cadre favorable à la protection et à la promotion de la propriété industrielle a été réalisée à travers l'enregistrement de : (i) 158 demandes de titres de propriété industrielles contre 166 demandes par rapport à 2019, soit une légère diminution ; (ii) Six (06) Brevets d'inventions ; (iii) quatre-vingt-quatre (84) Marques de produit ou de services ; (iv) dix (10) Dessins et modèles industriels et (v) cinquante-huit (58) Noms commerciaux.

Dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles, on note : (i) le Renforcement de capacités du personnel de Six (6) Entreprises diagnostiquées sur 06 Thèmes animés ; (ii) l'acquisition d'Equipements de Production à trois (3) Entreprises diagnostiquées et des Services d'Appui Conseil du Secteur de l'Industrie et (iii) l'accompagnement dans la mise en œuvre des plans de

restructuration et de mise à niveau de quatre (04) entreprises diagnostiquées notamment : Atelier de Tournage et de Chaudronnerie (ATC- SA), Société Africaine de Peinture et de Colorants (SAPEC), Canadian Bottling Company et General Computech toutes à Bamako.

En matière de promotion de la consommation intérieure des produits locaux transformés, le Centre de Développement du secteur agro-alimentaire a réalisé une formation au profit de 25 participants sur les capacités des Promoteurs des Micro Petites et Moyennes Entreprises MPME afin de maîtriser les techniques d'élaboration d'un Plan d'affaires ou « business plan » et l'étude de faisabilité sur la création d'un centre incubateur dans le domaine agroalimentaire à Ségou est réalisée et validée. L'évaluation des équipements de production et du local réalisée.

1.2.1.2 Commerce

Les activités réalisées au cours de l'année 2020 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de développement du commerce.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte contre les effets de la pandémie à COVID-19, le Gouvernement a adopté des mesures de stabilisation des prix à la consommation de l'huile alimentaire, du riz et du lait.

Ces mesures ont concerné :

- la réduction 50% de la base taxable à l'importation du lait et du riz brisure non parfumé,
- la suspension de la perception de la TVA sur les achats locaux et l'importation de la graine de coton ;
- le plafonnement du prix des hydrocarbures, du gaz butane, du sucre, du riz brisure non parfumé, du lait, du pain, de l'huile alimentaire et de l'aliment bétail.

Grâce à ces mesures, le marché n'a connu ni rupture de stocks, ni augmentation excessive des prix à la consommation, en dépit de l'application par les pays de transit des barrières non tarifaires (normes phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce comme le conditionnement ou emballage, les tracasseries comme prélèvement illicites, nombre de contrôles, durée de contrôle etc.) en réponse aux effets de la COVID-19 et de l'embargo de la CEDEAO contre le Mali.

En plus des mesures ci-dessus citées, pour la mise en œuvre du projet « Un Malien, Un Masque », la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM) a assuré d'importantes activités dont le préfinancement de la confection locale de masques lavables et l'achat et la fourniture au Gouvernement de 20 000 000 de masques de protection contre "Covid-19" conformément à la convention Etat/CCIM du 05 mai 2020 dont le coût estimé à 10 842 500 000 FCFA.

Les échanges commerciaux avec l'extérieur ont été marqués par une diminution du volume des importations et des exportations. Le Mali a importé pour 2 453,4 milliards FCFA de marchandises en 2020, en diminution de 73,6 milliards FCFA en 2019. Ces importations ont été constituées principalement des hydrocarbures, des produits manufacturés et des produits agro-alimentaires.

La valeur des exportations des biens se sont chiffrées à 2.586,2 milliards FCFA en 2020, en augmentation de 432,8 milliards FCFA par rapport à 2019. Cette évolution s'explique par la hausse des exportations d'or (+496, 2 milliards), sous l'effet de la hausse des prix et des volumes.

La part du commerce dans la formation du PIB passe de 10,2% en 2019 à 9,8% en 2020, selon les comptes nationaux (décembre 2020).

Dans le cadre du Contrôle du respect de la réglementation en matière de commerce et concurrence, on note la lutte contre la concurrence déloyale qui a concerné l'instruction des dénonciations pour contrefaçon, dénigrement, publicité mensongère ou désorganisation pour lesquels les tribunaux compétents ont été saisis et la lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses ayant constitué l'essentiel des infractions constatées (exercice illégal d'une profession réglementée, importation et exportation en violation des procédures du commerce extérieur, utilisation des faux documents à des fins d'importation et d'exportation, non rapatriement des recettes d'exportation, cession de titres du commerce extérieur).

La commercialisation de la mangue sur le marché national a été très significative avec un volume de 25 944,78 tonnes pour une valeur de 1 497 013 806 FCFA.

Quant à la production de mangue, elle a été estimée à 72 516,51 tonnes en 2020 contre 82 868,22 tonnes en 2019, soit une baisse de 12,49 %. La production a été constituée essentiellement des variétés Ameli, Kent, Keït, Julie, Eldon, Brooks, Valencia, Spring Fields, Sabre et Mangotine.

Par rapport à la transformation de la mangue, elle a concerné la mangue séchée dont le volume est passé de 78,54 tonnes en 2019 à 90,68 tonnes en 2020, soit une augmentation de 15,45 %. Pour les autres produits transformés de la mangue (purée, concentré, confiture, nectar et sirop), leur volume est passé de 8 598 tonnes en 2019 à 11 595 tonnes en 2020, soit une augmentation de 34,86 %.

En matière de formalisation des acteurs du Commerce de détails, les réalisations ont porté sur : (i) la formation de 560 adhérents des CGA et membres de conseils d'administration dans les modules de la gouvernance d'association, de gestion managériale d'activités et de gestion déléguée des équipements marchands ; (ii) le financement de Cent Sept (107) commerçants détaillants à hauteur de 53 500 000 F CFA ; (iii) l'étude de faisabilité d'une centrale d'achat des produits de large consommation...

Dans le cadre de la promotion des exportations, on note l'actualisation de la base de données de l'APEX-Mali à travers (i) la conception de la plateforme www.apexmali.gouv.ml incluant les bases de données des exportateurs et des certificats d'origine ; (ii) la délivrance de quatre mille sept cent soixante-quatorze (4774) certificats d'origine pour les marchandises destinées à l'exportation en Asie (Inde, Chine et Corée) et aux USA ; (iii) la réalisation de l'étude sur la mise en place d'une redevance sur l'exportation du bétail sur pied et du répertoire professionnel des différentes filières d'éleveurs.

1.2.1.3. Promotion des Investissements

Les activités réalisées au cours de l'année 2020 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions des politiques, stratégies, programmes et projets de promotion des investissements : le plan stratégique et opérationnel des réformes du climat des affaires, la loi portant code des investissements, la loi d'orientation du secteur privé, la politique nationale de développement de la microfinance, de la politique nationale de promotion des investissements au Mali.

Dans le cadre de la promotion des investissements privés, le département a effectué (i) la poursuite de la construction des bureaux de l'Antenne Régionale du Guichet Unique (ARGU) de Sikasso ; (ii) l'opérationnalisation intégrale du service After-Care, (iii) le déploiement progressif du programme APIMORPHOSE (iv) la préparation de la participation du Mali à 'l'exposition universelle 2020 DUBAÏ ; la délivrance de 1137 autorisations d'exercices et 113 autorisations d'implantation sans avantage du Code des investissements ; (iv) la création de 14 868 entreprises dont 11 459 entreprises individuelles et 3 339 sociétés.

Plus de 15 000 usagers ont été reçus pour la création d'entreprise, les demandes d'autorisations d'exercice, l'agrément au Code des Investissements, et les informations diverses.

L'ARGU de Ségou est l'antenne régionale la plus dynamique avec 961 Sociétés créées dont 861 entreprises individuelles et 100 Sociétés ;

1.2.2 Artisanat et Tourisme

Les activités réalisées au cours de l'année 2020 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'artisanat et du tourisme.

Le secteur contribue aussi à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 3 du CREDD (2019-2023) : « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie » à travers son objectif global 3.3 : « Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois » et particulièrement à travers l'objectif spécifique 3.3.3 : « Développer les autres secteurs porteurs de croissance ».

1.2.2.1 Artisanat

La mise en œuvre du plan d'action de la Politique de Développement du Secteur de l'Artisanat, au titre de l'année 2020, s'est déroulée dans les conditions socio-économiques et politico-sécuritaire difficiles existants depuis 2012. En plus, l'avènement pandémie mondiale corona virus (COVID 19) a donné un coup dur au secteur de l'artisanat.

Au titre de l'amélioration de l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur, les efforts ont été focalisés autour de : (i) la sensibilisation, l'organisation de plans de riposte contre la COVID -19 par le biais de programme d'aide d'urgence et des activités pouvant engendrer la résilience ; (ii) la poursuite de la vulgarisation du Code Communautaire de l'Artisanat de l'UEMOA par les structures faitières et les Organisations Professionnelles du secteur de l'Artisanat ; (iii) la poursuite du renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'artisanat ; (iv) la participation des artisans à la deuxième édition du Salon Internationale de l'Artisanat de Dakar (SIAD).

On note également, la poursuite des travaux de construction du village artisanal de Koulikoro avec un état de réalisation de l'ordre de 78% pour un délai consommé de 106,30% soit 23 jours de retard ; la construction du siège de l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali (travaux de finition et d'équipement), les travaux sont à 94% d'exécution ; et les travaux de construction du Centre de Développement de l'Artisanat Textile (niveau d'exécution physique des travaux 24,97% avec un délai consommé de 38,88%).

1.2.2.2 Tourisme

Les réalisations dans le cadre de la promotion du tourisme ont porté sur : la participation du Mali aux Salons Internationaux du Tourisme « FITUR » avec la présence effective de quatre (4) agences de voyages ; l'Organisation de la 1^{ère} édition de SEGOUFALITOUR qui a permis à l'Agence de Promotion Touristique du Mali de réaliser une campagne de promotion institutionnelle auprès des responsables du développement et des populations de Ségou ; la participation du département au festival sur le Niger à Ségou, édition 2020.

Au titre de la création de l'entreprise du tourisme en 2020, on note 54 entreprises d'hébergement, 69 entreprises de restauration, 46 agences de voyages et 4 entreprises de loisirs créés au Mali dont 69,94% dans le District de Bamako.

1.2.3 Emploi et Formation Professionnelle

1.2.3.1. Emploi

Les activités réalisées au cours de l'année 2020 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi.

Le secteur contribue de même à l'atteinte des objectifs de l'Axe Stratégique 5 du CREDD (2019-2023): «Développement du Capital Humain» à travers son objectif global 5.2 : « Assurer le droit des citoyens à une éducation et une formation de qualité à travers un système éducatif inclusif, mieux adapté, cohérent et fonctionnel» et particulièrement à travers l'objectif spécifique 5.2.1 : «Améliorer le rendement interne du système, favoriser l'employabilité des jeunes et l'insertion socio-professionnelle des sortants».

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de formation professionnelle, le département en charge de l'emploi et de la formation professionnelle a effectué : (i) l'inauguration du complexe de formation dans les métiers du BTP ; (ii) l'élaboration des fiches métiers et (iii) l'élaboration, le suivi et l'évaluation des fiches de poste des agents du secteur.

Le suivi de la Politique Nationale de l'Emploi a été réalisé à travers : (i) le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Ouagadougou des Chefs d'État et de Gouvernement sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté et (ii) le suivi des actions de promotion et de création d'emplois (iii) l'organisation de cadres de concertation entre les structures centrales et régionales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le processus de mise en œuvre du FIER a largement contribué à la réduction de la pauvreté à travers le financement de 5383 projets économiques des jeunes dont 5220 Activités génératrices de revenus (AGR) et de 163 Micro Entreprises Rurales (MER) au titre de l'année 2020.

Concernant la mise en œuvre du Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté PNA/ERP, on note l'équipement des groupements de femmes de Bamako, Bandiagara et les régions du nord en kits d'insertion : machines à coudre, soixante (60) ; Mototaxis tricycle, six (06) ; moulins, dix (10) ; motopompes, vingt-quatre (24) ; couture, dix (10) et transformation agroalimentaire, vingt (20).

Dans le cadre de la mise en place d'une cartographie des acteurs de l'insertion et de la Formation Professionnelle (FP) au niveau régional, ACEFOR a soutenu la réalisation et la validation de trois cartes dont les versions électroniques; il s'agit : (i) une carte régionale présentant l'ensemble des acteurs de l'IFP de la région de Sikasso; (ii) une carte régionale des structures d'accompagnement/appui à l'insertion de la région de Sikasso; (iii) une carte régionale de l'offre de formation professionnelle mentionnant les structures de formation de la région de Sikasso. On note aussi l'élaboration de : deux (02) supports complets (Agents de Commercialisation d'intrants agricoles et Ouvrier de Réparation et maintenance de tracteur) ; Cinq 5 référentiels complets. En termes de renforcement de capacités, ont été formés entre autres : soixante 60 cadres, issus des entreprises de Ségou et à Sikasso ; 53 formateurs des centres publics.

En matière de réalisation d'infrastructures de formation, on note la construction du mur de clôture, la réhabilitation du bloc administratif, des blocs latrines, du poulailler et de l'étang piscicole au niveau de la ferme école MOFA et les travaux de construction du CFP de Koulikoro (Ateliers, Blocs de salles de classes, Administration, Infirmerie, logements du directeur, loge gardien, terrain de sport et vestiaires,

clôture, cour, etc.) dont le taux d'avancement des travaux est globalement de 65% pour un délai d'exécution consommé de 55%.

Dans le cadre de l'appui au dispositif de l'Emploi et de la Formation, les travaux relatifs à la construction du siège de l'ONEF sont en cours avec le recrutement du bureau d'étude pour le suivi, la surveillance et le contrôle.

1.2.3.2. Formation professionnelle

Dans le cadre du programme de formation et d'insertion professionnelle et en matière des besoins de formation initiale du monde rural on capitalise : (i) la Formation initiale qualifiante de 1060 jeunes (filères artisanales et agrosylvopastorales) dans des Centres de Formation professionnelle (CFP) publics et privés ; (ii) l'achèvement de la formation par apprentissage dans des filères agrosylvopastorales et artisanales de 2991 jeunes dont 1011, encadrés par 750 Maîtres d'Apprentissage ; (iii) la formation de 227 formateurs et 240 Maîtres d'Apprentissage en pédagogie et évaluation selon la méthodologie APC (approche par les compétences) ; (iv) l'élaboration et implantation de 5 nouveaux programmes de formation aux métiers contribuant au développement des filières riz, fonio et sésame, dans les CFP publics et privés ; et (v) l'électrification et assainissement IFP Konobougou ; Construction et équipement de 5 infirmeries (CAA Dioro, CFP Tominian, IFP Bla, IFP Diabaly, IFP Macina) ; Réhabilitation CAA Dioro ; Réhabilitation forages CAA Dioro, IFP Bla et IFP Macina ; Équipements forages IFP Kononougou et CFP Tominian.

Quant aux besoins en formation continue du monde rural, on note : (i) 2 948 personnes dont 1 561 femmes membres d'organisations paysannes et de petites ont bénéficié d'actions de formation continue (itinéraires techniques de production, transformation agroalimentaire, comptabilité simplifiée, marketing, adaptation aux changements climatiques etc.) ; (ii) 263 Maîtres d'Apprentissage ont reçu des formations techniques des filières de l'aviculture, de l'embouche, de la pisciculture et de la technologie alimentaire. Ces formations leur ont permis de passer la VAE (validation des acquis de l'expérience) pour obtenir un titre professionnel ; (iii) 14 organismes de formation continue évoluant dans le domaine agrosylvopastoral ont reçu du FAFPA des équipements pédagogiques.

Dans le cadre du renforcement des dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes ruraux, les réalisations ont porté sur : (i) 16 Bureaux de Liaison École-Entreprise (BLEE) implantés dans les CFP publics et privés ; (ii) 727 jeunes formés en éducation financière ; (iii) 590 prêts ont été accordés avec un taux de remboursement de plus de 90% ; (iv) 78 primo-entrepreneurs ont intégré un dispositif de mentorat ; (v) 235 jeunes ayant bénéficié d'un suivi-post crédit de l'APEJ.

Les réalisations de l'APEJ au titre de l'année 2020 s'articulent autour des trois (03) composantes du PEJ II à savoir : (i) le renforcement de l'employabilité de 1 761 jeunes (parmi lesquels 807 jeunes insérés ; 333 jeunes placés en stage de qualification professionnelle ; 591 jeunes formés sur les chantiers écoles HIMO ; 30 jeunes formés en maçonnerie/carrelage ; et 67 834 journées de travail créées) ; (ii) le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes a concerné 9 936 jeunes (3 020 jeunes en création d'entreprise et finalisation de plans d'affaires ; 1 085 jeunes en éducation financière ; 335 jeunes sur l'entrepreneuriat ; 2 744 jeunes en gestion d'entreprise et compétence de vie ; 2 690 jeunes formés dans les modules techniques) ; (iii) le renforcement du dispositif de financement des projets des jeunes a impacté 1 406 jeunes qui ont reçus des kits de démarrage ; 22 039 656 FCFA ont été recouverts ; 671

projets ont été financés ; 74 PME ont bénéficié du financement en cascades basés sur des résultats ; 1 400 projets ont été suivis ; 23 plans d'affaires ont été reçus ; et 651 jeunes ont été appuyés et conseillés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet **FIER**, on note en matière de formation, 2 106 jeunes par les MFR et l'apprentissage tutorat et 9 140 par les CFP et unités mobiles de formation et la mise en place du dispositif de facilitation de proximité dans 1 504 villages dans les 4 régions. Au titre de 2020, 705 jeunes sont formés par le dispositif d'apprentissage tutorat et 1052 sont alphabétisés.

Dans sa mission d'assistance aux couches démunies, le PNA/ERP a intervenu en prenant en charge les coûts de formation et d'acquisition du permis (inscription dans les auto-écoles et frais afférant à l'examen pratique) de cent cinquante (150) jeunes apprentis à Bamako et dans les régions du centre.

Dans le cadre du programme d'insertion des jeunes, on note l'appui au CFP de Missabougou à travers la finition du chantier de l'extension du centre, la révision et l'élaboration de 8 programmes de formation. Pour le démarrage des formations, des formateurs ont été mis à disposition par le département dans les filières suivantes : maçonnerie, carrelage, peinture bâtiment, staff/décoration, transformation agroalimentaire, froid climatisation et électronique.

En ce qui concerne la mise en œuvre des formations par le PROCEJ ; les activités de formation des 11 374 jeunes placés auprès des maîtres d'apprentissage sont terminées dans toutes les localités.

2. Evolution des indicateurs

2.1. Développement Industriel

Tableau 1 : Evolution des indicateurs du développement Industriel de 2018 à 2020

Indicateurs	Resp.	2018	2019	2020
Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	DNI	941	957	972
Montant des investissements réalisés des unités industrielles agréées (en milliards de F CFA)	DNI	25,76	36,24	10,07
Nombre de projets industriels réalisés	DNI	40	16	15
Nombre d'emplois créés (par les nouveaux projets et entreprises industriels)	DNI	1 564	1 964	445
Nombre d'entreprises industrielles suivies	DNI	372	337	398
Nombre de projets industriels appuyés	DNI	64	55	73
Nombre d'entreprises et projets industriels contrôlés sur les engagements des promoteurs	DNI	24	25	45
Nombre de demandes d'agrément au Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO	DNI	19	39	4
Nombre d'entreprises dont les produits sont agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	19	8	4
Nombre produits agréés au SLE de la CEDEAO	DNI	33	39	15
Nombre de certificats d'origine délivrés	DNI	484	596	742
Valeur des exportations des certificats d'origine délivrés (en milliards de FCFA)	DNI	17	29,5	26,3
Part de l'industrie dans le PIB (%)	INSTAT	12,9	19,4	16,8

Indicateurs	Resp.	2018	2019	2020
Part de la branche « Industrie agroalimentaire » dans le PIB (%)	INSTAT	3,5	3,6	3,8
Part de la branche "Textile" dans le PIB (%)	INSTAT	1,3	1,2	1,2
Part de la branche "Autres industries "(%)	INSTAT	1,1	1,3	1,9
Nombre de titres de propriétés industrielles enregistrés	CEMAPI	146	166	158
Nombre de CATI mis en place	CEMAPI	38	47	52
Nombre de normes élaborées	AMANORM	13	65	5
Nombre total de normes maliennes	AMANORM	497	562	567

Concernant l'exportation des produits industriels originaires, sept cent quarante-deux (742) certificats d'origine ont été délivrés pour une valeur de 26,3 milliards de F CFA en 2020, contre cinq cent quatre-vingt-seize (596) certificats d'origine pour une valeur totale de 29,5 milliards de F CFA en 2019, soit une baisse de 11,15%.

Le nombre de projets industriels réalisés en 2020 (15 entreprises) est légèrement inférieur au nombre de projets industriels réalisés en 2019 (16 entreprises) à cause de la difficulté d'accès au financement bancaire des projets industriels qui conduit à l'abandon et à la non réalisation des projets.

La baisse d'emplois s'expliquerait par la réalisation en 2019 de grands projets (cimenteries, cartonneries, minoteries) dont le nombre d'emplois varie entre 600 et 1500. Le nombre d'emplois créés par les projets réalisés en 2020 varient entre 10 et 50.

2.2. Commerce

Tableau 2 : Evolution des indicateurs du commerce et de la concurrence de 2018 à 2020

Indicateurs	Resp.	2018	2019	2020	
Nombre de jours de couverture de la consommation par les stocks des produits de première nécessité (jours) du Mali	Riz	DGCC	27	21	16
	Sucre	DGCC	283	167	138
	Lait en poudre	DGCC	49	51	54
	Farine de blé	DGCC	65	81	71
	Huile alimentaire	DGCC	25	31	16
Prix moyen annuel du Kilogramme du Riz	DGCC	365	351	376	
Prix moyen annuel du Kilogramme de sucre	DGCC	469	456	465	
Prix moyen annuel du Kilogramme de lait en poudre	DGCC	2 247	2 210	2 364	
Prix moyen annuel du Kilogramme de la farine de blé	DGCC	350	345	358	
Prix moyen annuel du Kilogramme de l'huile alimentaire	DGCC	738	704	747	
Prix du Kilogramme de viande avec os durant le mois Ramadan en FCFA	DGCC	2 236	2 000	2.098	
Taux de défectuosité des instruments de mesure contrôlés (%)	AMAM	3,5	9,2	1,23	
Part du secteur commerce dans le PIB en %	INSTAT	10,4	10,1	9,82	
Exportations de biens et services (en milliards de FCFA)	INSTAT	3 546,90	3 568,18	4 288,9	
Importations de biens et services (en milliards de FCFA)	INSTAT	3 617,70	3 961,38	2 453,4	
Valeur des exportations de bien en milliard de FCFA	INSTAT	2 015,68	2 027,77	2 586,2	
Valeur des exportations de service en milliard de FCFA	INSTAT	1 602,02	1 611,63	1 703,3	

Indicateurs	Resp.	2018	2019	2020
Valeur des exportations non traditionnelles ¹ en milliard de FCFA	INSTAT	176,25	177,31	272,85
Valeur des exportations d'or non monétaire en milliard de FCFA	INSTAT	1 467,85	1 476,66	2 062,3
Valeur des exportations de coton fibre en milliard de FCFA	INSTAT	263,15	264,73	165,7
Valeur des exportations d'animaux vivant en milliard de FCFA	INSTAT	108,4	109,05	85,3
Volume des exportations de mangues en tonne	UMOCI	22 276	31 278	22 011
Valeur des exportations de mangues en milliards de FCFA	UMOCI	9,0	9,8	5,7
Valeur des exportations de la gomme arabique en millions de FCFA	UMOCI	1 793	5 801	8 547

Les prix à la consommation des produits de première nécessité sont restés stables à l'exception du sucre et de l'huile alimentaire qui ont connu des fluctuations à la hausse au cours de la moitié de l'année.

Cependant, les prix moyens de la plupart des produits sont restés supérieurs à leurs niveaux de l'année passée à la même période.

L'état d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité est globalement satisfaisant à la faveur de l'ouverture des frontières et de l'arrivée de nouvelles récoltes sur le marché.

D'une manière générale, l'année 2020 a enregistré un excédent commercial de 132,8 milliards de FCFA. Ainsi, la valeur totale des exportations de biens est estimée à 2 586,2 milliards de FCFA. Quant aux importations, elles ont été de 2 453,4 milliards de FCFA. Les exportations de coton-fibre sont évaluées à 165,7 milliards de FCFA, soit une diminution de 29,5 milliards de FCFA par rapport à l'année 2019. Les exportations d'or non monétaires sont évaluées à 2 062,3 milliards de FCFA en 2020, après 1 566,1 milliards de FCFA précédemment, soit une hausse de 496,2 milliards de FCFA. S'agissant des exportations d'animaux vivants, elles sont estimées à 85,35 milliards de FCFA, soit une évolution en baisse de 23,7 milliards de FCFA par rapport à 2019. Concernant les services, on note une augmentation de 91,7 milliards de FCFA soit une valeur totale de 1 703,3 milliards de FCFA en 2020.

De 2019 à 2020, le volume des exportations de mangue est passé de 31 277,27 tonnes à 22 011,35 tonnes, soit une diminution de 30 %. Quant au chiffre d'affaires, il est de 9,79 milliards de FCFA en 2019 contre 5,68 milliards de FCFA en 2020, soit un taux d'accroissement de -42,02 % sur la même période.

Cette baisse des exportations de mangue a été imputée à la pandémie du Coronavirus à laquelle le Mali n'a pas été épargné. Elle a provoqué un manque à gagner de 4 169 milliards de FCFA à la filière.

Contrairement à la mangue, le volume des exportations de la gomme arabique a connu un taux d'accroissement de 26 %. Quant au chiffre d'affaires, le taux d'accroissement a été de 47,35 % sur la même période.

Dans le cadre de la vérification primitive et périodique des instruments de mesure, neuf mille deux cent (9200) instruments ont été vérifiés au 31 décembre 2020 avec un taux de défectuosité de 1,23%.

¹ Autres que celles relatives à l'or, au coton et au bétail.

2.3. Promotion des Investissements

Tableau 3 : Evolution des indicateurs de la promotion de l'investissement et du secteur privé de 2014 à 2020

Indicateurs	Resp.	2018	2019	2020
Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jours)	CTRCA	3	3	3
Nombre d'emplois prévus par les projets agréés au code des investissements	API-MALI	2 209	2 117	1 457
Nombre de projets agréés au code des investissements	API-MALI	65	59	37
Nombre d'entreprises créées	API-MALI	11 233	16 731	14 868
Montant des intentions d'investissements (en milliards de FCFA)	API-MALI	69,4	73	86

Source : Rapport 2020 API-Mali/CTRCA

Le Guichet Unique a enregistré 14 868 entreprises dont 77% sont des entreprises individuelles, 19% des sociétés et 1% des G.I.E. On constate une diminution de 11% des entreprises créées par rapport à 2019. Il en est de même que le nombre d'emplois créés et le nombre de projets agréés au code des investissements respectivement de -31% et -37% par rapport à l'année 2019. Ces baisses s'expliquent par l'instabilité de l'environnement économique par la situation sanitaire de la pandémie COVID 19. La durée de la procédure pour créer une entreprise n'a pas changé depuis 2014.

L'amélioration des services du Guichet Unique et la performance suite à la réorganisation des équipes et du processus a conforté l'atteinte des résultats au niveau des enregistrements, décisions et la valeur des intentions d'investissement.

La détérioration de l'environnement des affaires constatées à travers le classement Doing Business du pays qui recule de trois places de 2019 à 2020. Le Mali se classe 148^{ème} sur 190 après avoir occupé le 145^{ème} rang en 2019.

Les trente-sept (37) projets agréés au code des investissements projettent de créer 1 457 emplois.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs de promotion de la microfinance de 2018 à 2020

Indicateurs	2018	2019	2020
Nombre de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)	87	88	88
Nombres de SFD appuyés dans le cadre du refinancement	12	8	25
Encours de crédits (milliards de FCFA)	115,1	135,9	140,0
Encours de dépôts (milliards de FCFA)	81,6	100,8	111,4
Nombre de points de services	905	917	921
Crédits en souffrance (crédits non recouverts) (millions de FCFA)	7 593	9 604,7	9 027,0
Montant des crédits distribués par les IMF (en milliards de F CFA)	136,0	155,2	ND ²
Nombre de sociétaires des IMF (en milliers de personnes)	1 165	1 225	1290
Taux de pénétration des services de Microfinance (population active) (%)	14,93	15,02	15,57
Nombre des PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers décentralisés	3	4	5
Montant des contributions aux projets/programmes des PTF (millions)	5 393	14 137	22 013

Sources : CCS/SFD-CPA/SFD

Le nombre de PTF contribuant aux projets et programmes sur les systèmes financiers décentralisés est passé de 4 en 2019 à 5 en 2020 avec une valeur de 14 137 000 000 FCFA en 2019 et de 22 013 000 000

² ND : non disponible, en attente de la BCEAO

FCFA en 2020. Il s'agit des projets Inclusifs (4 515 084 000 FCFA), Agri+ de SOS FAIM (1 350 777 698 FCFA), FARM (1 864 665 180 FCFA) et de MEREF-SFD (6 406 936 514 F CFA). Il y a aussi une ligne de crédit de 10 millions d'EUR octroyée par la Banque européenne d'Investissement (BEI) à l'institution de microfinance malienne KAFO JIGINEW (convention signée en début 2020).

Le nombre de SFD a baissé de 126 (en 2014) à 88 (en 2020) suite aux nouvelles actions d'assainissement du secteur de la microfinance, inscrites à l'axe 1 de la Politique Nationale de Développement de la Microfinance. Les indicateurs relatifs aux encours de crédits et de dépôt ont connu respectivement une augmentation de 9,3% et 9,4%. Cette augmentation est due en grande partie à l'appui des partenaires comme le FIDA et la Coopération Canadienne. Ces indicateurs contribuent à l'atteinte : « Montant des crédits à l'économie nationale » et « Taux de bancarisation » qui mesurent la performance du financement de l'économie nationale.

Le nombre de sociétaires des IMF est passé de 1 225 000 en 2019 à 1 290 000 en 2020, soit une augmentation de 65 sociétaires.

2.4. Artisanat

Tableau 5 : Evolution des indicateurs de l'artisanat de 2018 à 2020

Indicateurs	Resp.	2018	2019	2020	
Taux d'augmentation des certificats d'origines délivrés (%)	DNA	47	49.3	45,8	
Nombre d'artisans inscrits dans le répertoire des métiers	APCMM	58 875	61 735	65 485	
Nombre d'artisans « textile » formés	CDAT	110	16	15	
Nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) et des services	APCMM	497 416	182 566	398 015	
Valeur des exportations et des ventes de produits artisanaux (en million de F CFA)	Afrique	DNA	4 737	5 262	2 584
	Europe	DNA	1 082	1 191	1 036
	Amérique	DNA	224	246	307
	Asie	DNA	268	295	360
	Total	DNA	6 359	6 994	4 287

Source : rapport 2020 DNA/APCMM/CDAT

Sur l'ensemble des villages artisanaux, le village artisanal de Mopti a un taux d'occupation de 23,60%, la maison des artisans de Djenné a un taux d'occupation de 28,25%, la maison des artisans de Bandiagara a un taux d'occupation de 89,36% et celle du village artisanal de Ségou a un taux d'occupation de 25,35%.

Le nombre de visite des sites web (SIRA-ML, APCMM) en 2020 a fortement augmenté par rapport à 2019 passant de 182 566 en 2019 à 398 015 en 2020 à cause du fonctionnement régulier du site web de l'APCMM sur la période.

Concernant les artisans inscrits dans le répertoire, le nombre est passé de 61 735 en 2019 à 65 485 en 2020, soit un taux de progression de 6,07%

La valeur des exportations et des ventes des produits artisanaux a chuté de 39% entre 2019 et 2020 soit respectivement 6 994 et 4 289 qui s'explique principalement par la crise sanitaire de la COVID 19 et une forte baisse pour l'Afrique (-51%). Toutefois, des hausses sont constatées au niveau l'Amérique et de l'Asie. Cette s'explique par le fait que les artisans maliens depuis trois ans se sont réorientés vers l'Asie et les Etats Unis. Ainsi, avec l'AGOA les artisans maliens vendent de plus en Amérique et reçoivent régulièrement de commandes. Quant à l'Asie, les artisans maliens sont aujourd'hui présents sur beaucoup de foires et salons en Chine notamment à Shanghai, dans certaines villes de la Province de

Zhejiang et à Beijing. Les artisans maliens ont découvert le marché chinois en 2010 à l'occasion de l'exposition Universelle de Shanghai. En plus, les maliens qui y résident envoient de plus en plus d'argent à leurs parents au Mali qui leur payent les mêmes produits moins chers au Mali.

La branche d'activité « Textiles, Habillements, Cuirs et Peaux » occupe le plus grand % soit 44,80 du montant total des ventes.

Le nombre d'artisans ayant reçu la formation dans le domaine du « textile » a légèrement baissé passant de 16 en 2019 à 15 en 2020 ; on note la présence de treize (13) femmes (8 en teintures et 7 en tissage) et deux hommes en tissage.

2.5. Tourisme

Tableau 6 : Evolution des indicateurs du tourisme de 2018 à 2020

Indicateurs	2018	2019	2020
Recettes touristiques (en millions de FCFA)	21 287	37 984	9 394
Nombre de lits	17 764	16 236	16 581
Part de l'hôtellerie et de la restauration dans le PIB (%)	0,4	0,4	0,4 ³
Nombre d'établissements d'hébergement	811	800	852
Nombre de chambres d'hébergement	11 567	11 343	11 751
Nombre des entrées des visiteurs par l'aéroport international Président Modibo KEITA-Sénou	202 741	217 050	75 155
Nombre d'arrivées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	38 656	38 530	22 538
Nombre de nuitées dans les hôtels (nationaux et étrangers)	71 320	71 364	44 689
Montant des nouveaux investissements en (millions) FCFA dans le secteur du tourisme	24 000	37 565	16 524
Nombre emplois directs	1 231	830	1 425
Nombre emplois indirects	2 462	1 505	2 933
Nombre de guides (nationaux et locaux)	522	522	522
Nouvelles créations d'agences de voyages	57	67	46
Nouvelles créations d'entreprises de restauration, de pâtisserie et de bars	31	26	69
Nouvelles créations d'espaces de loisirs et de night-club agréés	4	0	4
Nouvelles créations d'entreprises d'hébergement	41	35	54

Source : Rapport 2020 DNTH

Les recettes touristiques ont drastiquement chuté passant de 37,984 millions en 2019 à 9,394 millions en 2020. Cette chute est tributaire de la pandémie du COVID 19 ayant provoqué la fermeture de frontières.

Tout comme les recettes touristiques, le montant des nouveaux investissements dans le secteur du tourisme et le nombre des entrées des visiteurs par l'aéroport international Président Modibo KEITA-Sénou ont baissé respectivement de 37,565 millions en 2019 à 16,524 millions en 2020 et de 217 050 visiteurs en 2019 à 75 155 visiteurs en 2020.

Au total cent soixante-treize (173) entreprises de tourisme ont été créées en 2020 réparties en : Cinquante-quatre (54) agréments pour les établissements d'hébergement, soixante-neuf (69) agréments

³ Comptes trimestriels de l'INSTAT

pour les entreprises de restaurations, quatre (04) agréments pour les night-clubs et quarante-six (46) agréments pour les agences de voyages ont été délivrés.

En 2020 quatre mille trois cent cinquante-huit (4 358) emplois ont été créés par les entreprises du tourisme, quatre cent soixante un (461) par les établissements d'hébergement, mille quarante-sept (1 047) emplois par les entreprises de restaurations, quatre cent soixante un (461) par les night-clubs et deux mille trois cent quatre-vingt-neuf (2 389) par les agences de voyages.

La ville de Bamako détient le record de création d'entreprises de tourisme avec 121 entreprises soit 69,94%, suivie par la région de Koulikoro avec 32 entreprises soit 18,49%.

2.6. Emploi

- Les emplois créés par le secteur privé et public

Tableau 7: Répartition des emplois créés par le secteur privé, par branche d'activités, type de contrat et par sexe en 2020

Branche d'activités	CDD			CDI			ENSEMBLE			
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	%
Agriculture, sylviculture, pêche	16	144	160	25	135	160	41	279	320	1,1
Activités extractives	102	1 777	1 879	32	542	574	134	2 319	2 453	8,6
Activités de fabrication	38	1 048	1 086	51	596	647	89	1 644	1 733	6,1
Production et distribution d'électricité et de gaz	8	58	66	3	34	37	11	92	103	0,4
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	44	152	196	8	86	94	52	238	290	1,0
Construction	15	332	347	16	162	178	31	494	525	1,8
Commerce	209	1 156	1 365	231	1 050	1 281	440	2 206	2 646	9,3
Transports et entreposage	21	260	281	17	199	216	38	459	497	1,7
Hébergement et restauration	33	106	139	29	113	142	62	219	281	1,0
Information et Communication	32	69	101	17	83	100	49	152	201	0,7
Activités financières et d'assurance	152	356	508	72	228	300	224	584	808	2,8
Activités immobilières	4	29	33	3	53	56	7	82	89	0,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15	99	114	59	137	196	74	236	310	1,1
Activités de services de soutien et de bureau	1 005	4 201	5 206	591	3 107	3 698	1 596	7 308	8 904	31,3
Activités d'administration publique	77	282	359	101	270	371	178	552	730	2,6
Enseignement	186	496	682	208	864	1 072	394	1 360	1 754	6,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	676	1 581	2 257	435	724	1 159	1 111	2 305	3 416	12,0
Activités artistiques, sportives et récréatives	2	27	29	5	16	21	7	43	50	0,2
Autres activités de services N.C.A.	390	1 189	1 579	88	297	385	478	1 486	1 964	6,9
Activités spéciales des ménages	20	42	62	2	6	8	22	48	70	0,2
Activités des organisations extraterritoriales	243	822	1 065	56	198	254	299	1 020	1 319	4,6
Total	3 288	14 226	17 514	2 049	8 900	10 949	5 337	23 126	28 463	100

Source : Rapport annuel 2020 ONEF

Les créations d'emplois ont concerné l'ensemble des branches d'activités. Les emplois créés dans la branche « activités des services de soutien et de bureau » représentent 31,3 % de l'ensemble des emplois créés. Ensuite vient respectivement en deuxième et troisième place, les branches « activités pour la santé humaine et l'action sociale (12,0%), les activités extractives (8,6%) et les autres activités de services N.C.A. (6,9%). Le pourcentage de femmes dans les emplois créés par le secteur privé est de 18,9%.

Tableau 8: Répartition des emplois créés par Ministère/Institution selon le sexe en 2020

Ministères et Institutions	Homme	Femme	Total	% femmes
Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	1 381	355	1 736	20,4
Total	1 381	355	1 736	20,4

Source : Rapport création d'emploi, 2020 ONEF

Durant 2020 le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile a été le département ministériel à mettre à disposition les données sur le nombre d'emploi soit 1 736 emplois, dont 20,4% d'emplois féminins.

- **Indicateurs du marché de travail**

Tableau 9 : Indicateurs caractéristiques du marché du travail de 2018 à 2020

Indicateur	2018	2019	2020
Taux de chômage (%)	8,6	5,9	5,2
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans (%)	19,0	11,4	8,8
Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 35 ans (%)	13,5	8,2	7,4
Taux d'emploi ou Ratio Emploi/Population (%)	64,7	68,4	65,5
Nouveaux emplois créés	44 520	38 459	30 199 ⁴
Pertes d'emplois	2 993	2 337	2 935
Nouveaux emplois créés nets (secteurs public et privé)	41 527	36 122	27 264
Taux d'emplois informel (%)	97,6	95,1	97,1
Demandes d'emplois enregistrées	6 412	6 822	8 246
Offres d'emplois enregistrées	4 349	4 991	4 92
Population en âge de travailler en millions	8,9	9,4	9,2
Proportion des jeunes de 15-24 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)	26,7	29,6	31,0
Proportion des jeunes de 15-35 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » (%)	27,8	29,3	30,6
Taux de salarisation (%)	11,4	10,2	9,0

Source : Enquête EMOP 2020/INSTAT/ONEF/ANPE/APEJ

Le nombre de nouveaux emplois nets créés par les secteurs public et privé passe de 36 122 en 2019 à 27 264 en 2020 soit une baisse 8 858 d'emplois. Le taux d'emploi informel s'est accru avec 97,1% en 2020 par rapport aux 95,1% en 2019. On constate également qu'en 2020 les taux de chômage des jeunes de 15 – 24 ans (8,8%) et des jeunes de 15 – 35 ans sont supérieur à celui du niveau national (5,2%).

Le nombre de nouveaux emplois créés a diminué de 38 459 en 2019 à 30 199 en 2020. Cette diminution est due aux difficultés d'accès au marché du travail et au crédit bancaire pour le financement des projets des jeunes, à la situation de COVID 19, la baisse du nombre d'emplois créés dans les secteurs à forte

⁴ Ces données ne concernent que les emplois formels

potentialité de création d'emploi tels que l'agriculture, la construction, les transports et entreposage, les activités d'hébergement et de restauration, les activités d'information et de communication. Il faut aussi noter que ces données ne concernent que les emplois formels c'est-à-dire ceux enregistrés au niveau de la Direction nationale du Travail.

2.7. Formation professionnelle

Tableau 10 : Evolution des Indicateurs de la formation professionnelle de 2018 à 2020

Indicateurs	Resp.	2018	2019	2020
Nombre de sortants des Centres de Formation Professionnelle	DNFP	1 068	3 224	776
Nombre de personnes formées	DNFP	16 331	18 678	7 787
Taux des femmes parmi les personnes formées	DNFP	23,02	26,67	35,18
Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des CFP	DNFP	90,96	100	82,20

Source : rapport de performance 2020 DNFP

Avec l'appui des projets et programmes du département, 7 787 apprenants sont formés et certifiés dans les dispositifs de formation (dual, modulaire, et tutorat) dont 35,18% sont des femmes.

Le nombre des sortants des centres a connu une baisse en passant de 3 224 en 2019 à 776 en 2020. Il en est de même pour le nombre de personnes formées. Ces diminutions s'expliquent par la COVID 19 et les mesures de prévention prises par le gouvernement impactant ainsi l'exécution normale des projets et programmes.

2.8. Indicateurs sectoriels inscrits dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2019-2023)

Tableau 11 : Indicateurs du secteur dans le cadre de mesures de performance du CREDD (2019-2023)

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	2019	2020
1	Classement Doing business « Facilité de faire des affaires »	8.10	8.10.1	CTRCA/Banque mondiale	145	148 ⁵
2	Durée de la procédure pour créer une entreprise (en jour)	8.10	8.10.2	API-Mali/CTRCA	3	3
3	Nombre d'entreprises industrielles recensées en activité	9.2	9.2.1	CPS SICAIEPIP	957	972
4	Recettes touristiques (en milliards de FCFA)	8.9	8.9.1	DNTH/ CPS SICAIEPIP	38	9
5	Valeur des exportations et vente de produits artisanaux (en millions de FCFA)	8.9	8.9.1	CPS SICAIEPIP/DNA	6 995	4 289
6	Part du secteur commerce dans le PIB (en %)	17.11	17.11.1	INSTAT/DNPD	10,1	9,8
7	Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage et aux sessions d'évaluation des centres de formation professionnelle (en %)	4.4	4.4.2	CPS/ SICAIEPIP	100	82,20
8	Taux de chômage de la population (15-64 ans) (en %)	8.5	8.5.2	ONEF	5,9	5,2
9	Nombre de nouveaux emplois créés	8.3	8.3.1	ONEF	38 459	30 199
10	Pourcentage d'emplois créés occupés par les femmes	5.1	5.1.1	ONEF	17,5	19,19
11	Part de la branche « Industrie agroalimentaire » dans le PIB (%)	9.2	9.2.1	INSTAT/DNPD	3,8	2,6

⁵ Le rapport sur le Doing Business 2020.

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	2019	2020
12	Part de la branche "Textile" dans le PIB (%)	9.2	9.2.1	INSTAT/DNPD	1,2	2,9
13	Taux de croissance de la branche "Autres industries manufacturières"(%)	9.2	9.2.1	INSTAT/DNPD	-1,5	0,0

La diminution de la valeur des exportations et des ventes des produits artisanaux de 2019 à 2020 (de 6 995 millions de FCFA à 4 289 millions de FCFA) est due à la non-participation à plusieurs foires et Salons artisanaux programmés à cause de la situation sanitaire COVID 19 qu'a connue le Pays.

On constate aussi que le nombre d'entreprises industrielles recensées en activité a augmenté de 957 en 2019 à 972 en 2020. Cette augmentation est due à la réalisation de 15 nouveaux projets d'entreprises industrielles en 2020.

Le nombre de nouveaux emplois créés a diminué de 38 459 en 2019 à 30 199 en 2020. Cette diminution est due aux difficultés d'accès au marché du travail et au crédit bancaire pour le financement des projets des jeunes, à la situation de COVID 19, la baisse du nombre d'emplois créés dans les secteurs à forte potentialité de création d'emploi tels que l'agriculture, la construction, les transports et entreposage, les activités d'hébergement et de restauration, les activités d'information et de communication...

Il faut aussi que ces données ne concernent que les emplois formels c'est-à-dire ceux enregistrés au niveau de la Direction nationale du Travail.

3. Etat de l'exécution budgétaire

En 2020, le secteur a bénéficié d'une dotation budgétaire de 39 393 943 000 FCFA et a exécuté 35 852 728 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 91,01%. Les départements du secteur MICPI, MCAT et MEFP ont réalisé respectivement un taux d'exécution de 65,42%, 94,85%, 104,78 de leur dotation budgétaire de 2020.

Les réformes institutionnelles ont conduit à des changements de dénomination des départements ministériels : MIC et MPIPMEEN sont fusionnés pour donner MICP ; MAT et MC ont donné MCAT.

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2020 pour l'ensemble des projets en exécution est de 106 656 000 000 FCFA, avec 43 015 000 000 FCFA pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de 71,28 % et celui du financement extérieur est de 63 641 000 000 FCFA, soit un taux de décaissement de 87,56 %. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur estimé à 79,20%, supérieur à celui de 2019 estimé à 70,64%.

En termes de performance annuelle, au titre du financement intérieur, sur une dotation de 8,326 milliards de FCFA, le secteur a décaissé 5,067 milliards, soit un taux d'exécution 60,86% inférieur au taux de 2019 (69,17%). Cette diminution s'explique par la non mobilisation des ressources des Projets de Construction de l'hôtel du Commerce et du Projet d'appui à l'AMAM dont les ressources inscrites au titre 2020 représentent 37,07% des ressources du MICPI.

3.1 Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements

Tableau 12 : Dotations budgétaires du MICPI par programme au titre de l'année 2020 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1. Administration Générale	488 348	364 594	2 070 533	1 346 029	502 500	308 631	3 061 381	2 019 254	65,96
2. Développement du secteur industriel	679 727	909 107	716 070	583 687	4 346 024	1 923 627	5 741 821	3 416 421	59,50
3. Conception et coordination de la politique commerciale et appui à la gestion des marchés	734 645	225 441	1 364 055	1 113 846	938 301	796 463	3 037 001	2 135 750	70,32
2. Appui au développement du secteur privé	30 000	20 979	480 066	504 474	450 000	279 993	960 066	805 446	83,89
3. Promotion et développement de la microfinance	38 406	41 546	90 753	45 411	52 500	28 638	181 659	115 595	63,63
Total	1 971 126	1 561 667	4 721 477	3 593 447	6 289 325	3 337 352	12 981 928	8 492 466	65,42

Source : RAP MICPI 2021

Le budget du secteur du Développement industriel, commerce et de la Promotion des Investissements qui est de 12 981 928 000 FCFA en 2020 est exécuté à hauteur de 8 492 466 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 65,42% légèrement inférieur au taux de 2019 (69,76%). Ce résultat s'explique par la non réalisation de certaines activités pour défaut de ressources et surtout à cause de l'annulation de crédits intervenue en plein exercice notamment ceux de l'AMAM.

Tableau 13 : Prévisions budgétaires du MICPI par programme de 2021 à 2023 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2020			Prévision 2021-2023		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2021	2022	2023
1. Administration Générale	488 348	2 070 533	502 500	2 682 528	2 164 816	2 662 616
2. Conception et Coordination de la Politique sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés	679 727	716 070	4 346 024	4 296 102	5 090 983	5 902 042
3. Développement du secteur industriel	734 645	1 364 055	938 301	2 843 164	2 576 559	2 927 016
4. Appui au développement du secteur privé	30 000	480 066	450 000	2 046 272	1 701 648	2 040 367
5. Promotion et développement de la microfinance	38 406	90 753	52 500	186 659	151 814	172 401
Total	1 971 126	4 721 477	6 289 325	12 054 725	11 685 820	13 704 442

Source : DPPD-PAP 2021-2023

Tableau 14 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes du MICPI (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				80 645	38 554	9 440	47 994	27 562	6 874	34 436	71,49%	72,82%	71,75%
Secteur Secondaire				63 282	21 191	9 440	30 631	17 394	6 874	24 268	82,08%	72,82%	79,23%
1	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	2006-2021	16 854	1 714	236	1 950	1 371	197	1 568	79,99%	83,47%	80,41%
2	2241	Appui au cadre Intégré	2005-2023	24 305	16 349	7 956	24 305	14 010	5 839	19 849	85,69%	73,39%	81,67%
3	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	2012-2021	15 352	723	0	723	480	0	480	66,39%	#DIV/0!	66,39%
4	2957	Projet Appui Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail	2016-2022	5 078	1 855	450	2 305	1 166	450	1 616	62,86%	100,00%	70,11%
5	3160	Projet d'appui à l'opérationnalisation du Prog pour le Dev à l'Exportation de la Viande du Mali (PRODEVIM)	2018-2022	1 693	550	798	1 348	367	388	755	66,73%	48,62%	56,01%

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Secteur Ressources humaines				6 504	6 504	0	6 504	4 657	0	4 657	71,60%	#DIV/0!	71,60%
6	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	2011-2021	2 306	2 306	0	2 306	1 783	0	1 783	77,32%	#DIV/0!	77,32%
7	2683	Appui API-Mali	2013-2021	1 849	1 849	0	1 849	1 182	0	1 182	63,93%	#DIV/0!	63,93%
8	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	2014-2021	899	899	0	899	567	0	567	63,07%	#DIV/0!	63,07%
9	2381	Appui à la CPS	2003-2021	1 450	1 450	0	1 450	1 125	0	1 125	77,59%	#DIV/0!	77,59%
Secteur Infrastructures				10 859	10 859	0	10 859	5 511	0	5 511	50,75%	#DIV/0!	50,75%
10	2619	Appui au CERFITEX	2015-2021	3 855	3 855	0	3 855	2 989	0	2 989	77,54%	#DIV/0!	77,54%
11	2845	Réhabilitation CEMAPI	2016-2021	954	954	0	954	616	0	616	64,57%	#DIV/0!	64,57%
12	3025	Construction /Equipement Hôtel du Commerce	2017- 2021	6 050	6 050	0	6 050	1 906	0	1 906	31,50%	#DIV/0!	31,50%
Projets en préparation				17 989	950	0	950	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
Secteur Secondaire				17 589	550	0	550	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
13	3161	Renforcement des Capacités de l'AMAM	2020-2021	400	400	0	400	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
14	3245	Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAD/PME)	2021-2025	17 189	150	0	150	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
Secteur Infrastructures				400	400	0	400	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
15	3294	Construction/Equipement DNI/CPS Industrie	2021-2023	400	400	0	400	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
TOTAL GÉNÉRAL				98 634	39 504	9 440	48 944	27 562	6 874	34 436	69,77%	72,82%	70,36%

Source : 21^{ème} Revue des projets/programmes MICPI

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus au 31 décembre 2020 s'élève à **98,634 milliards** de F CFA dont **80,645 milliards** en exécution et **17,989 milliards** en préparation. A titre de rappel, à la 20^{ème} revue, le Ministère était scindé en deux (02) avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) et le Ministère de la Promotion de l'Investissement Privé, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Entreprenariat National.

Au titre de cette 21^{ème} revue, le MICPI enregistre l'inscription de deux (02) nouveaux projets, il s'agit du PAD-PME, RNP 3245 et la Construction du Bâtiment de la DNI/CPS du secteur Industrie, RNP 3294.

A titre de rappel, les coûts relatifs aux projets et programmes ayant fait l'objet de convention ou accords (UMOCI, PRODEVIM) n'évoluent pas sauf en cas de prolongation, par contre les coûts de ceux financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

Par ailleurs, les coûts des projets et Programmes (PRMN, Projet Opérationnalisation de la stratégie de développement du secteur agroalimentaire et le PAD-PME) adoptés en conseil de ministres sont maintenus contrairement aux autres projets dont le coût est actualisé en fonction des dotations annuelles dans les lois des Finances.

Financement acquis

Le financement acquis total s'élève à **48,944 milliards** de FCFA dont **39,504 milliards** sur les ressources intérieures, soit **80,71%**.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **31,181 milliards** de F CFA pour le secteur Secondaire, soit **63,74%** du financement acquis total ;
- **11,259 milliards** de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit **23,00%** du financement acquis total.
- **6,504 milliards** de FCFA pour le secteur Ressources humaines, soit **13,29%** du financement acquis total.

Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets et programmes revus au 31 décembre 2020 se chiffre à **34,436 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **48,944 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **70,36%**.

Analyse des taux de décaissement

L'analyse des taux de décaissement porte sur les douze (12) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est de **71,75%**.

Le décaissement du financement intérieur des projets en exécution se chiffre à **27,562 milliards**, soit un taux de décaissement de **71,49%**, tandis que celui du financement extérieur s'élève à **6,874 milliards**, soit **72,82%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le projet Appui au Cadre Intégré (RNP 2241) enregistre le plus fort taux de décaissement avec **81,67%**. Le plus faible taux est enregistré au niveau du Projet de Construction/équipement Hôtel du Commerce (RNP 3025) avec **31,50%**.

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes sur ressources internes est de **54,09%** sur la dotation de 2020 d'un montant de **5,130 milliards FCFA** de financement acquis (inscrit dans la loi des Finances). Il faut noter qu'au titre du BSI 2021, le Département enregistre une inscription de deux (02) projets d'une dotation globale **550 millions** de FCFA. Il s'agit du PAD-PME et du Projet de Construction du Bâtiment de la DNI/CPS du secteur Industrie.

Il faut noter qu'au titre de 2020, le Projet de Construction de l'Hôtel de commerce et du Projet d'appui à l'AMAM dont leur dotation se chiffre à 1,9 milliard de FCFA n'ont fait aucun décaissement.

Tableau 15 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2020 du MICPI (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	PROJET	DOTATION LF 2020	DÉCAISSEMENT T 2020	TAUX D'EXECUTION	DOTATION 2021	ECART
1.	2108	Programme Restructuration et Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	150	140	93,33	150	-
2.	2241	Appui au cadre Intégré	1 200	1 140	95,00	1 000	- 200
3.	2381	Appui à la CPS	140	93	66,43	140	-
4.	2603	Appui à la Mise en Place des Réformes Etat/Secteur Privé	200	100	50,00	150	- 50
5.	2619	Appui au CERFITEX	400	357	89,25	400	-
6.	2639	Projet Opération Stratégie DVPT Secteur Agro-alimentaire	100	55	55,00	100	-
7.	2683	Appui API-Mali	250	236	94,40	250	-
8.	2755	Appui à la Loi d'Orientation Secteur Privé	200	133	66,50	150	- 50
9.	2845	Réhabilitation CEMAPI	190	180	94,74	150	- 40
10.	2957	Projet Appui Formalisation des Acteurs du Commerce de Détail	300	274	91,33	300	-
11.	3025	Construction /Equipement Hôtel du Commerce	1 700	-	-	500	- 1 200
12.	3160	Projet d'appui à l'opérationnalisation du Prog pour le Dev à l'Exportation de la Viande du Mali (PRODEVIM)	100	67	67,00	100	-
13.	3161	Renforcement des Capacités de l'AMAM	200	-	-	200	-
14.	3245	Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises (PAD/PME)	0	-	-	150	150
15.	3294	Construction/équipement DNI/CPS Industrie	0	-	-	400	400

Source : 21^{ème} Revue des projets/programmes MICPI

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 54,09% sur la dotation de 2020 d'un montant de 5 130 millions FCFA.

3.2 Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme (Composante artisanat –Tourisme)

Tableau 16 : Dotations budgétaires du MCAT par programme au titre de l'année 2020 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux Exécution (%)
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1. Administration générale	193 227	181 319	431 642	416 019	0	0	624 869	597 338	95,60
2. Promotion du secteur de l'Artisanat	364 698	351 000	346 684	338 873	1 430 000	1 329 953	2 141 382	2 019 826	94,32
3. Promotion du secteur du Tourisme	145 072	145 072	246 747	233 154	0	0	391 819	378 226	96,53
Total Général	702 997	677 391	1 025 073	988 046	1 430 000	1 329 953	3 158 070	2 995 391	94,85

Source : MAT/RAP 2021

La dotation totale des programmes du sous-secteur de l'artisanat et du tourisme du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 est de 3 158 070 279 FCFA dont 2 995 361 440 FCFA ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 94,85%.

Tableau 17 : Prévisions budgétaires du MCAT de 2021 à 2023 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2020			Prévision 2021-2023		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2021	2022	2023
1. Administration générale	193 227	431 642	0	788 028	904 655	955 392
2. Promotion du secteur de l'artisanat	364 698	346 684	1 430 000	2 240 429	1 952 182	2 083 089
3. Promotion du secteur du tourisme	145 072	246 747	0	472 531	419 500	477 797
Total	702 997	1 025 073	1 430 000	2 712 960	2 371 682	2 560 886

Source : DPPD-PAP 2021-2023

Tableau 18 : Récapitulatif de la situation financière des projets / programmes au titre de l'année 2020 du MCAT (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				12 221	12 221	0	12 221	8 901	0	8 901	72,83%	-	72,83%
Secteur Infrastructures				12 221	12 221	0	12 221	8 901	0	8 901	72,83%	-	72,83%
1	2242	Construction Villages Artisanaux	2007-2021	8 305	8 305	0	8 305	6 577	0	6 577	79,19%	-	79,19%
2	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	2014-2021	2 440	2 440	0	2 440	1 707	0	1 707	69,96%	-	69,96%
3	2841	Extension/Aménagement Siège APCMM	2015-2021	1 476	1 476	0	1 476	693	0	693	46,95%	-	46,95%
TOTAL GÉNÉRAL				12 221	12 221	0	12 221	8 901	0	8 901	72,83%	-	72,83%

Source : 21^{ème} Revue des projets/programmes MAT

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus s'élève à **12,221 milliards** de FCFA, tous en exécution et du secteur des Infrastructures (sous-secteur Bâtiments/Equipements). Comparé à la 20^{ème} revue (**11,793 milliards**), le portefeuille enregistre une augmentation de **428 millions** de FCFA. Cette augmentation s'explique en grande partie par la poursuite de trois (03) projets, tous du sous-secteur de l'Artisanat.

A titre de rappel, les coûts des projets financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

Financement acquis

Le financement acquis total s'élève à **12,221 milliards** de FCFA entièrement sur les ressources internes et est réparti sur le secteur Infrastructures. On note la poursuite des trois (03) projets du sous-secteur de l'Artisanat dont la dotation au titre de 2021 se chiffre à **428 millions** de FCFA et la clôture du Projet Fléchage et Aménagement Circuit Touristique, RNP 2244 (sorti du portefeuille à la 20^{ème} revue).

Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2020 se chiffre à **8,901 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **12,221 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **72,83** contre **70,47%** contre au titre la 20^{ème} revue.

Analyse des taux de décaissement

L'analyse des taux de décaissement porte sur les trois (03) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures). Le taux de décaissement global de ces projets est de **72,83%**.

En termes de **performance annuelle**, le taux de décaissement des projets/programmes est de **83,13%** sur la dotation de 2020 d'un montant total de **1,6 milliard** de FCFA de financement acquis (inscrit dans la loi de finances au titre du BSI). Cette situation a connu une évolution par rapport à la 20^{ème} revue où le taux de décaissement annuel était de **67,43%** sur la dotation de 2019 d'un montant de **1,710 milliard FCFA**.

Malgré ce taux satisfaisant de décaissement, le Projet de construction du siège de l'APCMM n'a effectué aucun décaissement au titre de 2020.

Il faut noter cependant qu'au titre du BSI 2021, la dotation globale a connu une baisse de **300 millions** par rapport à la dotation de 2020 suite à la clôture du Projet de construction du siège de l'APCMM et la réduction de la dotation du Projet de construction du CDAT en raison du niveau de paiement satisfaisant du marché des travaux.

Tableau 19 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2020 du MAT (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Projet	Financement acquis (dotation 2020)	Décaissement du 1 ^{er} janvier au 31/12/2020	Taux de décaissement %	Dotation 2021	Ecart
1	2242	Construction Villages Artisanaux	700	665	95,00%	700	0
2	2757	Reh/Equipement Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT)	700	665	95,00%	550	- 150
3	2841	Extension/Aménagement Siège APCMM	200	-	0,00%	50	- 150
Total			1 600		1 600	1 330	83,13%

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de 83,13% sur la dotation de 2020 d'un montant de 1 600 millions FCFA.

3.3 Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Tableau 20 : Dotations budgétaires du MEFP par programme au titre de l'année 2020 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissements		Total dotation	Total exécution	Taux d'exécution en %
	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions	Dotations	Exécutions			
1.013 Administration Générale	376 574	677 592	1 571 050	1 586 241	371 881	315 037	2 319 505	2 578 870	111,18
2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	130 238	157 989	3 351 046	5 559 931	11 764 555	8 565 640	15 245 839	14 283 560	93,69
2.034 Formation Professionnelle	239 713	272 365	2 893 193	5 636 681	2 555 695	1 593 395	5 688 601	7 502 441	131,89
Total	746 525	1 107 946	7 815 289	12 782 853	14 692 131	10 474 072	23 253 945	24 364 871	104,78

Source : DGB-PRED 05/2021

La dotation totale des programmes du sous-secteur de l'emploi et de la formation professionnelle en 2020 est de **23 253 945 000** FCFA. Le département a exécuté **24 364 871 000** FCFA soit un taux d'exécution de 104,78%. Il faut noter que les montants exécutés par les programmes 1.013 Administration Générale et 2.034 Formation Professionnelle sont supérieurs aux dotations. Cette augmentation s'explique principalement par : (i) le paiement de primes aux fonctionnaires en 2020 suite à l'application de la nouvelle grille indiciaire, (ii) l'augmentation des transferts au FAFPA.

Tableau 21 : Prévisions budgétaires du MEFP de 2021 à 2023 (Montant en milliers de FCFA)

Programmes	Budget 2020			Prévision 2021-2023		
	Personnel	Fonctionnement	Investissements	2021	2022	2023
1.013 Administration Générale	376 574	1 571 050	371 881	3 835 616	2 639 809	3 209 637
2.033 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	130 238	3 351 046	11 764 555	10 127 013	14 130 329	14 739 787
2.034 Formation Professionnelle	239 713	2 893 193	2 555 695	7 343 995	8 330 017	9 664 529
Total	746 525	7 815 289	14 692 131	21 306 624	25 100 155	27 613 953

Source : DPPD-PAP 2021-2023

Tableau 22 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes du MEFP au 31 décembre 2020 (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
Projets en exécution				76 646	9 570	63 239	72 809	6 552	56 767	63 319	68,46%	89,77%	86,97%
Secteur Ressources Humaines				73 198	6 122	63 239	69 361	4 958	56 767	61 725	80,98%	89,77%	88,99%
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté	2003-2021	3 801	3 801	0	3 801	3 255	0	3 255	85,64%	#DIV/0!	85,64%
2	2843	Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	2014-2021	32 500	1 000	31 500	32 500	893	28 428	29 321	89,30%	90,25%	90,22%
3	2844	Projet de Formation profession Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	2014-2022	28 150	460	23 853	24 313	422	20 874	21 296	91,74%	87,51%	87,59%
4	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle/PFIP (MLI/ 022)	2017-2021	8 747	861	7 886	8 747	388	7 465	7 853	45,05%	94,66%	89,78%
Secteur Infrastructures				3 448	3 448	0	3 448	1 594	0	1 594	46,23%	#DIV/0!	46,23%
5	3038	Construction Equipement Centre Formation Professionnelle au Mali	2017-2023	2 365	2 365	0	2 365	1 204	0	1 204	50,91%	#DIV/0!	50,91%
6	3111	Ferme Ecole MOFA	2018-2021	533	533	0	533	174	0	174	32,65%	#DIV/0!	32,65%
7	3158	Construction du Siège de l'ONEF	2019-2022	550	550	0	550	216	0	216	39,27%	#DIV/0!	39,27%
Projets en préparation				700	700	0	700	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
Secteur Infrastructures				700	700	0	700	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
8	3253	Construction/équipement Direct Nat de l'Emploi et de la formation Professionnelle	2021-2023	700	700	0	700	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00%
TOTAL GÉNÉRAL				77 346	10 270	63 239	73 509	6 552	56 767	63 319	63,80%	89,77%	86,14%

Source : 21^{ème} Revue des projets/programmes MEFP

Le coût total de l'ensemble des projets et programmes revus au 31 décembre 2020 s'élève à **77,346 Milliards** de FCFA dont **76,646 Milliards** en exécution (07 projets) et **700 Millions** de FCFA pour le seul projet en préparation (Projet n'ayant pas effectué de décaissement).

Comparé à la 20^{ème} revue (**73,920 milliards**), le portefeuille enregistre une augmentation de **3,426 milliards** de FCFA. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'inscription d'un nouveau projet (Projet de Construction/équipement Direct Nat de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, RNP 3253) d'une part et d'autre part par le renforcement de la dotation du Projet de Construction/Equipement Centre Formation Professionnelle au Mali, RNP 3038) et la poursuite des autres projets.

A titre de rappel, les coûts relatifs aux projets et programmes ayant fait l'objet de convention ou accords (FIER, PROCEJ, PFIP) n'évoluent pas sauf en cas de prolongation, par contre les coûts de ceux financés essentiellement sur les ressources intérieures sont ajustés en fonction du financement acquis chaque année (dotations dans la loi des finances).

Financement acquis

Le financement acquis total s'élève à **73,509 milliards** de FCFA dont **63,239 milliards** sur les ressources extérieures, soit **86.03%**. L'augmentation du financement acquis par rapport à la revue précédente s'explique par les dotations de 2021 du financement intérieur des projets sans contrepartie.

Au niveau sectoriel, la répartition du financement acquis total se présente comme suit :

- **69,361 milliards** de F CFA pour le secteur Ressources Humaines, soit **94,36%** du financement acquis total ;
- **4,149 milliards** de F CFA pour le secteur des Infrastructures, soit **5,64%** du financement acquis total.

Décaissements

Le cumul des décaissements enregistrés pour l'ensemble des projets revus au 31/12/2020 se chiffre à **63,319 milliards** de FCFA pour un financement global acquis de **73,509 milliards** de FCFA, soit un taux de décaissement de **86,14%** contre **74,71%** pour la 20^{ème} revue.

Cette augmentation de **11 points 43** est due essentiellement à la performance des Projets et Programmes sur les ressources extérieures (FIER, PROCEJ, PFIP) qui s'acheminent vers leur clôture, respectivement 2022 et 2021.

Analyse des taux de décaissement

Le taux de décaissement global des projets/programmes revus au 31 décembre 2020 est de **86,14%**. Quant au taux de décaissement sur les sept (07) projets en exécution (ayant effectué au moins un premier décaissement sur les ressources intérieures et/ou extérieures), il est **86,97%**.

Le décaissement du financement intérieur des projets en exécution se chiffre à **6,552 milliards**, soit un taux de décaissement de **68,46%**, tandis que celui du financement extérieur s'élève à **56,1767 milliards**, soit **89,77%**.

Le taux de décaissement varie d'un projet à l'autre. Le PROCEJ (RNP 2843) enregistre le taux de décaissement le plus élevé, soit **90,22%**, il est suivi respectivement des Projets PFIP (**89,78%**) et FIER (**87,59%**) qui s'achèvent tous vers leur clôture. Le plus faible taux est enregistré au niveau des Projets de construction d'infrastructures dont leur mise en œuvre rencontre quelques difficultés.

Il s'agit du Projet de Ferme Ecole Mofa (**32,65%**) ; le Projet de Construction Siège ONEF (**39,27%**) et le Projet de Construction/Equipement Centres de Formation Professionnelle au Mali (**50,91%**).

En termes de performance annuelle, le taux de décaissement des projets/programmes est de **60,28%** sur la dotation de 2020 d'un montant de **1,596 Milliards**. Comparé à la 20^{ème} revue, ce taux est en baisse (**84,54%** sur la dotation d'un montant de **1,365 Milliard** de dotation au titre de 2019).

Ce faible taux global de décaissement annuel est dû aux mauvaises performances des Projets Ferme Ecole Mofa (**28,57%**), Construction/Equipement Centres de Formation Professionnelle au Mali (**46,62%**) et PFIP (**53,33%**).

Il faut noter qu'au titre du BSI 2021, la dotation globale a connu une augmentation de **824 Millions** par rapport à la dotation de 2020 à cause de l'inscription d'un nouveau Projet (Construction de la Direction Nationale de l'Emploi et de Formation Professionnelle, RNP 3253).

Tableau 23 : Récapitulatif de la situation financière des projets/programmes au titre de l'année 2020 du MEFP (Montant en millions de FCFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Financement acquis (Dotation 2020)	Décaissement 2020	Taux d'exécution	Dotation 2021	Ecart
1	1927	Programme National Action-Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté PNA ERP	150	110	73,33	150	-
2	2843	Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	150	143	95,33	100	-50
3	2844	Projet de Formation profession, Insertion, et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER)	106	70	66,04	70	-36
4	3037	Programme de Formation et d'Insertion Professionnelle	150	80	53,33	150	0
5	3038	Construction/Equipement Centre de Formation Professionnelle au Mali	650	303	46,62	850	200
6	3111	Ferme école MOFA	140	40	28,57	100	-40
7	3158	Construction du Siège de l'ONEF	250	216	86,40	300	50
8	3253	Construction/équipement Direct Nat de l'Emploi et de la formation Professionnelle	-	-	-	700	700
TOTAL			1 596	962	60,28	2 420	824

3.4 Récapitulatif de l'état d'exécution des projets/programmes du secteur

Tableau 24 : Récapitulatif de l'état d'exécution budgétaire des projets du secteur en 2020 (Montant en millions de FCFA)

N°	Ministères	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2020			Taux de décaissement		
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total
1	MICPI	98 634	39 504	9 440	48 944	27 562	6 874	34 436	69,77%	72,82%	70,36%
2	MCAT	12 221	12 221	0	12 221	8 901	0	8 901	72,83%	#DIV/0!	72,83%
4	MEFP	77 346	10 270	63 239	73 509	6 552	56 767	63 319	63,80%	89,77%	86,14%
TOTAL GÉNÉRAL		188 201	61 995	72 679	134 674	43 015	63 641	106 656	69,38%	87,56%	79,20%

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2020 pour l'ensemble des projets en exécution est de 106 656 000 000 FCFA, avec 43 015 000 000 FCFA pour le financement intérieur, soit un taux de décaissement de 69,38 % et celui du financement extérieur est de 63 641 000 000 FCFA, soit un taux de décaissement de 87,56 %. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur estimé à 79,20% supérieur à celui de 2019 estimé à 70,64%.

4. Problèmes et contraintes

Les principales difficultés du Secteur sont entre autres :

- Insuffisance en qualité et en nombre des ressources humaines ;
- Inadéquation de locaux pour certaines structures ;
- Non appropriation des rôles et responsabilité de chaque acteur dans le cadre de la nouvelle approche budgétaire ;
- Faible maîtrise des acteurs des Collectivités territoriales sur les reformes et outils de décentralisation et de déconcentration ;
- Insuffisance de dynamisme de concertation entre l'Etat et le Secteur privé ;
- Lenteur dans l'exécution physique des projets de construction et d'équipement ;
- Faible niveau de préparation des documents des projets soumis aux arbitrages ;
- Faible accompagnement à la certification des produits ;

- Insuffisance de communication autour des politiques et stratégies ;
- Faible implication des PTF et du Secteur Privé dans le financement des plans d'actions des politiques et stratégies ;
- Coût élevé de l'électricité, de l'eau et des matières premières ;
- Fraude, pratiques de concurrence déloyale contrefaçon ;
- Difficultés d'accès au crédit bancaire ;
- Faible occupation des magasins des villages artisanaux et maisons des artisans ;
- Poids de l'informel dans le commerce intérieur ;
- Inadéquation entre offre de formation et besoin du marché du travail.

5. Perspectives

Dans la poursuite des efforts de la mise en œuvre des politiques et programmes du secteur, il est particulièrement attendu de 2021 à 2023 la préparation et la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur en matière de développement de l'industrie, du commerce, de la promotion des investissements de développement de l'artisanat et du tourisme, de création d'emploi et de la formation professionnelle.

Domaine	ANNEE		
	2021	2022	2023
Industrie			
Accompagnement des entreprises à la certification de leurs Systèmes et/ou Produits	x	x	x
Accompagnement de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales.	x	x	x
Poursuite des travaux d'aménagement des zones industrielles	x	x	x
Construction et relance des unités industrielles de transformation des produits locaux	x	x	x
Evaluation du Programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles, « phase de relance » (2017-2019) et élaboration d'un nouveau Programme « Phase de Relance 2020-2022 »	x	x	
Commerce			
Mise en place du Guichet Unique du commerce extérieur	x		
Interconnexion des systèmes informatiques de la DGCC, CET, DGD, DGI, Trésor, Banques	x	x	
Intensification de la lutte contre la fraude à l'importation et à l'exportation et la concurrence déloyale ;	x	x	x

Domaine	ANNEE		
	2021	2022	2023
Suivi de l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité	x	x	x
Poursuite de la mise en œuvre du projet de Programme de Formalisation des Acteurs du Commerce de détail	x	x	
Poursuite de la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé	x	x	x
Mise en œuvre du Programme de développement à l'exportation de la viande du Mali	x	x	
Elaboration et adoption et mise en œuvre de la Stratégie de développement et de promotion des exportations du Mali	x	x	x
Investissement et Microfinance			
Organisation de la Journée de l'Entreprise Privée	x	x	x
Elaboration de textes portant transformation institutionnelle du CPA/SFD en Direction de Promotion de la Microfinance	x	x	x
Elaboration d'un programme de promotion de la microfinance islamique pour les SFD au Mali	x	x	
Amélioration du climat et de la pratique des affaires	x	x	x
Relecture des textes de l'API-MALI	x	x	
Artisanat et Tourisme			
Elaboration, adoption et validation des textes conformément au Code de l'UEMOA	x	x	x
Mise en place des chambres de métiers et des OPA	x	x	x
Organisation et/ou participation aux manifestations de promotion artisanales	x	x	x
Participation du Mali aux salons internationaux de tourisme et organisation de manifestations touristiques	x	x	x
Emploi et Formation professionnelle			
Evaluation et Elaboration d'un nouveau programme national d'action pour l'emploi en vue de la réduction de la pauvreté		x	
Suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration	x	x	x
Mise en œuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion	x	x	x
Mise en œuvre des mécanismes et des actions destinées à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin	x	x	x
Conception et mise en place des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des jeunes	x	x	x
Facilitation de l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes	x	x	x
Amélioration de l'éducation et de la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emplois créés par le secteur privé	x	x	x

Domaine	ANNEE		
	2021	2022	2023
Facilitation de l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification	x	x	x
Appui aux collectivités territoriales pour la conception et la mise en œuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes	x	x	x
Amélioration de l'accès et de la qualité à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage	x	x	x

6. Recommandations

6.1 Evaluation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la revue sectorielle 2019

Tableau 25 : Rappel des recommandations issues de la revue sectorielle 2019

N°	Recommandations	Structures responsables du suivi	Structures impliquées
1	Renforcer les capacités financières, humaines et matérielles	Toutes structures	DFM/DRH/DFM
2	Doter les structures du secteur des sièges	Toutes structures	DFM
3	Former les acteurs sur leurs rôles et responsabilité dans la réforme budgétaire	Toutes structures	DFM/CPS/DRH
4	Tenir les réunions des comités de coordination et de suivi des politiques, stratégies et projets/programmes	Tous Projets/programmes	Toutes DFM
5	Exiger la mise en œuvre des réalisations physiques des projets dans les délais prévus	Tous Projets/programmes	DFM/CPS
6	Appuyer la préparation des documents des projets soumis aux arbitrages	CPS	Toutes structures
7	Opérationnalisation de la Marque MN	AMANORM	
8	Appuyer les artisans pour qu'ils occupent les villages artisanaux et les maisons des artisans	DNA	DFM/MAT
9	Créer un cadre de certification et de validation des acquis d'expériences approprié	DNFP	PRODEFPE
10	Améliorer le du système de collecte d'informations sur les arrivées et nuitées des visiteurs dans les établissements d'hébergements.	DNTH	APTM

Tableau 26 : Etat d'exécution de la mise en œuvre des recommandations de la revue sectorielle 2019

Recommandations	Responsables	Etat d'exécution			Commentaires
		R	ER	NR	
Renforcer les capacités financières, humaines et matérielles	Toutes structures		X		
Doter les structures du secteur des sièges	Toutes structures		X		
Former les acteurs sur leurs rôles et responsabilité dans la réforme budgétaire	Toutes structures	X			Formation des responsables de programmes et acteurs de mise en œuvre sur la budgétisation en mode programme : rôle et responsabilité des CPS, DFM et DRH.

Recommandations	Responsables	Etat d'exécution			Commentaires
		R	ER	NR	
Tenir les réunions des comités de coordination et de suivi des politiques, stratégies et projets/programmes	Tous Projets/programmes		X		
Exiger la mise en œuvre des réalisations physiques des projets dans les délais prévus	Tous Projets/programmes	X			Organisation des revues Projets et programmes
Appuyer la préparation des documents des projets soumis aux arbitrages	CPS	X			
Opérationnalisation de la Marque MN	AMANORM			X	
Appuyer les artisans pour qu'ils occupent les villages artisanaux et les maisons des artisans	DNA			X	
Créer un cadre de certification et de validation des acquis d'expériences approprié	DNFP		X		
Améliorer le du système de collecte d'informations sur les arrivées et nuitées des visiteurs dans les établissements d'hébergements.	DNTH		X		

R : Réalisé ; ER : En cours de Réalisation ; NR : Non Réalisé

6.2 Recommandations de la revue sectorielle 2020

Malgré la situation sanitaire de la pandémie COVID 19, des résultats encourageants ont été obtenus en 2020. Cependant, sur la base des principales contraintes et des difficultés relevées lors de la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur et des enseignements tirés, les recommandations ci-dessous ont été formulées.

Tableau 27 : Recommandations de la revue sectorielle 2020

Les principales recommandations du Secteur sont entre autres :

N°	Recommandations	Structures responsables du suivi	Structures impliquées
1.	Renforcer les capacités financières, humaines et matériels du secteur	Toutes DFM	CPS, DRH
2.	Construire des locaux adéquats pour les structures du secteur.	DFM	CPS
3.	Renforcer les capacités opérationnelles des gestionnaires de projet sur la mobilisation des ressources internes	CPS/Toutes DFM	Toutes DFM
4.	Diligenter les travaux de construction de l'hôtel du Commerce	DFM/MICPI	DGCC/CPS

N°	Recommandations	Structures responsables du suivi	Structures impliquées
5.	Créer un cadre de concertation DFM CPS et Gestionnaires des projets	CPS	Toutes DFM/DRH
6.	Achever les travaux du village artisanal de Koulikoro sans attendre les avenants et faire appliquer des pénalités, et booster l'occupation des villages artisanaux déjà livrés	DFM/MAT	DNA/CPS
7.	L'Adhésion du Mali à l'Organisation Africaine de Normalisation (ORAN/ARSO)	AMANORM	
8.	Communiquer autour des politiques et stratégies	Tous services centraux	CPS/DFM
9.	Subventionner les entreprises sur le coût de l'électricité, de l'eau et des matières premières locales	DNI	Secteur privé
10.	Lutter contre la fraude et la concurrence déloyale	DGCC	DFM/MICPI
11.	Améliorer l'accès au crédit bancaire	CPA/SFD	MEREF/DFM/MICPI
12.	Impliquer les PTF et le secteur privé dans le financement des plans d'actions des politiques et stratégies	Tous services centraux	CPS/DFM
14.	sensibiliser les entreprises sur le respect des normes de qualité	AMANORM	

Conclusion

Les revues sectorielles sont organisées par les ministères sectoriels sur la base des données relatives aux projets/programmes et aux rapports annuels de performance.

La réussite des revues sectorielles est donc fortement liée à la qualité de ces données relatives aux projets/programmes et aux rapports annuels de performance. Les résultats sont liés à leur tour à l'efficacité du système de collecte et de traitement des données mis en place pour ce qui concerne les projets/programmes et les rapports annuels de performance.

Les données concernant les revues sectorielles portent d'une part sur l'analyse rétrospective et d'autre part sur les perspectives.

Le secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé compte en 2020, vingt-six (26) projets/programmes dont vingt-trois (23) en exécution et trois (3) en préparation, pour un coût total de **188 201 000 000 FCFA (98 634 000 000 FCFA du MICPI, 12 221 000 FCFA du MCAT (AT) et 77 346 000 000 FCFA du MEFP).**

Le financement total acquis est de **134 674 000 000 FCFA**, soit **71,55%** du coût global des projets. Le financement intérieur acquis s'élève à **61 995 000 000 FCFA** soit **46,03%** du financement total acquis, celui de l'extérieur est de **72 679 000 000 FCFA** soit 53,96% du financement total acquis.

Le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2020 pour l'ensemble des projets en exécution est de **106 656 000 000 FCFA**, avec **43 015 000 000 FCFA** pour le financement intérieur, soit un taux de

décaissement de **69,38 %** et **63 641 000 000** FCFA pour le financement extérieur, soit un taux de décaissement de **87,56 %**. Le taux d'exécution global de l'ensemble des projets/programmes du secteur est de **79,20%** en 2019 contre **72,75%** au titre de l'année 2019.

En termes de performance annuelle des projets/programmes, au titre du financement intérieur, sur une dotation de **8 326** millions de FCFA, le secteur a décaissé **5 067** millions FCFA, soit **60,86%**.

En 2020, le secteur a bénéficié d'une dotation budgétaire de l'ensemble des programmes d'un montant de **39 393 943 000** FCFA et a exécuté un montant de **35 852 728 000** FCFA, soit un taux d'exécution de **91,01%**. Ce taux s'explique par : (i) le paiement de primes aux fonctionnaires en 2020 suite à l'application de la nouvelle grille indiciaire, (ii) l'augmentation des transferts à l'APEJ et au FAFPA. Tous les départements du secteur ont réalisé plus de **60%** de leur dotation budgétaire au titre de l'année de l'année 2020.